



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LE PETIT GUIDE SAINT-PATHIQUE

2023 - 2024



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

**DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES**

VIE PRATIQUE

VIE ASSOCIATIVE

PROGRAMME CULTUREL

SOLIDARITÉ

URBANISME

SÉCURITÉ

**COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES**

SOMMAIRE

- L'édito du maire (p. 3)
- L'équipe municipale (p. 4-5)
- La ville de Saint-Pathus (p. 6)
- Location de salle
au Domaine des Brumiers (p. 7)
- Contacts (p. 8-9)
- Démarches administratives
(p. 10-13)
- Vie pratique (p. 14-19)
- Enfance et jeunesse (p. 20-22)
- Équipements sportifs (p. 23)
- Vie associative (p. 24-39)
- Vie culturelle (p. 40)
- Le Centre Culturel des Brumiers (p. 41-63)
- Séances de cinéma (p. 64-65)
- Le CCAS (p. 66-68)
- Séniors et solidarité (p. 69)
- Autres services (p. 70)
- Transports (p. 71)
- Le service urbanisme (p. 72-73)
- Sécurité (p. 74-75)
- Déchèteries (p. 76)
- Communauté de communes (p. 77)
- Démarches à faire (p. 78)
- Label commune donneur (p. 79)

COORDONNÉES DE LA MAIRIE :



→ 6 rue Saint-Antoine
77178 Saint-Pathus

Accueil :

Tél. : 01 60 01 01 73

Fax : 01 60 01 58 29

accueil@saint-pathus.fr

www.saint-pathus.fr

Horaires :

Lundi :	-	14h - 17h30
Mardi :	9h - 12h	14h - 17h30
Mercredi :	9h - 12h	14h - 17h30
Jeudi :	9h - 12h	14h - 19h
Vendredi :	9h - 12h	-
Samedi :	9h - 12h30	-

Malgré le soin apporté dans la collecte et la vérification des données, il se peut que des mises à jour aient eu lieu et que certaines des informations soient éronnées.

L'ÉDITO DU MAIRE

→ *Chères Pathusiennes, chers Pathusiens,*

Une fois n'est pas coutume, c'est avec plaisir que je vous retrouve comme chaque année à l'occasion de la sortie et de la réactualisation du Petit Guide Saint-Pathique 2023/2024. Cet outil très pratique vous permettra de vous accompagner au quotidien dans toutes vos démarches.



Nous avons essayé de regrouper un maximum d'informations dans différents items, identifiés par des onglets et un code couleurs, vous permettant ainsi de trouver l'information recherchée en toute simplicité.

Dans ce guide, vous retrouverez l'ensemble des associations qui existent et se développent sur notre commune, ainsi que toute la programmation culturelle 2023/2024 pensée pour les Pathusiennes et Pathusiens.

Nous sommes aujourd'hui à la moitié du mandat et malgré les deux années perdues en raison de la pandémie du Covid-19, les élus de la majorité œuvrent quotidiennement pour réaliser l'ensemble des projets mais, faire tenir 6 années en 4 c'est un petit peu compliqué... Malgré cela, vous avez pu constater cette année 2023 que nous avons relancé de façon pérenne toutes les animations et manifestations et parfois même plus que celles qui existaient avant Covid.

C'est pourquoi, c'est avec un ton optimiste que je formule des souhaits de réussite à l'ensemble des associations pour l'année prochaine ainsi qu'une saison culturelle qui s'annonce fantastique, avec une date à retenir : le samedi 22 juin pour le concert du Festival du Foin durant lequel nous vous réservons de très belles surprises !

Vous retrouverez toutes les informations municipales en temps réel sur les supports de communication de la commune : le site Internet (www.saint-pathus.fr), la page Facebook de la ville (Mairie de Saint-Pathus), Instagram ([ville_saint_pathus](https://www.instagram.com/ville_saint_pathus)), Twitter (MPathus), sans compter les panneaux d'affichage, les panneaux d'entrées de ville, les panneaux lumineux et les écrans d'informations.

Je vous rappelle que vous pouvez me rencontrer à tout moment à votre initiative et sur tous les sujets que vous souhaitez aborder sur rendez-vous, le samedi matin lors de permanence ou à votre domicile.

J'espère rencontrer chacune et chacun d'entre vous cette année sur nos diverses manifestations,

Cordialement,

Votre maire

*et 1^{er} Vice-Président de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France
en charge de la Petite Enfance*

Jean-Benoît PINTURIER

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Élus tous les 6 ans, 29 conseillers siègent au conseil municipal :
le Maire, 8 adjoints au Maire et 20 conseillers municipaux.

20 ÉLUS DE LA MAJORITÉ " AGIR POUR SAINT-PATHUS " :

Jean-Benoît PINTURIER, Thierry LEMAIRE, Liza DESNOUS, Tidiane KOÏTA, Béatrix RIONDEL,
Jean-Yves GADEA, Thierry METAYER, Virginie POULIZAC, Annie SARAZIN

Guy ENSERET, Juliette CHAIGNEAU, Salvatrice PEREZ, Robert OLIVIER, Chimène CAMBOULIN,
Franck DEMOLON, Nathalie NICOLAS NELSON, Elisabeth BEN GELOUNE, Jean-Sébastien BEC,
Samuel GAUGEZ, Bernard GUENIN



CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION :

Alliance Pathusienne :
Ludovic LANDRIER,
Sébastien LEFRANC,
Nathalie MOINE,
Kelly CITADELLE-VELIN,
Isabelle GAUDARD

Conseillers indépendants :
Marielle MICHIELS
Sylvaine TREVET
Jérôme BAUDRIER
Daniel FERREIRA

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE :

<i>Le Maire chez vous</i>	<i>Permanence du Maire</i>	<i>Sur rendez-vous</i>
Monsieur le Maire se déplace à votre domicile, pour un moment d'échange durant lequel vous pourrez prendre la parole sur tous les sujets que vous souhaitez aborder avec le Maire, dans un cadre serein.	Monsieur le Maire assure une permanence en mairie un samedi matin par mois sans rendez-vous. Vous échangerez avec Monsieur PINTURIER sur les sujets de votre choix et qui vous tiennent à cœur.	Vous souhaitez parler d'un sujet en particulier ou vous avez une demande particulière, n'hésitez pas à l'évoquer avec Monsieur le Maire et ses adjoints en prenant rendez-vous.

Si vous êtes intéressés pour prendre rendez-vous ou souhaitez obtenir plus d'informations sur ces différentes rencontres, n'hésitez pas à contacter l'assistante du Maire au 01 60 01 01 73 ou sur l'adresse assistante.maire@saint-pathus.fr

MAIRE

Jean-Benoît PINTURIER

Maire de Saint-Pathus et 1^{er} Vice-Président
de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France
en charge de la petite enfance



@ : maire@saint-pathus.fr

8 ADJOINTS AU MAIRE :



Thierry LEMAIRE
1^{er} adjoint
*en charge des finances,
du développement économique
et de l'éclairage public*

@ : thierry.lemaire@saint-pathus.fr



Liza DESNOUS
2^{ème} adjointe
*en charge
de la vie associative*

@ : liza.desnous@saint-pathus.fr



Tidiane KOÏTA
3^{ème} adjoint
*en charge de la jeunesse,
des affaires scolaires et périscolaires
et des relations extérieures*

@ : tidiane.koita@saint-pathus.fr



Béatrix RIONDEL
4^{ème} adjointe
*en charge du CCAS
et de l'action sociale*

@ : beatrix.riondel@saint-pathus.fr



Jean-Yves GADEA
5^{ème} adjoint
*en charge de la sécurité,
du cadre de vie
et des travaux de la vie
quotidienne*

@ : jean-yves.gadea@saint-pathus.fr



Thierry METAYER
6^{ème} adjoint
*en charge de l'aménagement
urbain et des grands travaux*

@ : thierry.metayer@saint-pathus.fr



Virginie POULIZAC
7^{ème} adjointe
*en charge de la culture,
du devoir de mémoire,
des relations avec l'Aéroport
de Paris et de la préservation
du patrimoine*

@ : virginie.poulizac@saint-pathus.fr



Annie SARAZIN
8^{ème} adjointe
*en charge des seniors
et de la solidarité*

@ : annie.sarazin@saint-pathus.fr

LA VILLE DE SAINT-PATHUS

→ *Ou l'histoire de celui qui ne voulut pas être évêque...*

En 684, le 21^{ème} évêque de Meaux, Herling, meurt.

Pour le remplacer, le clergé et la population meldoise désignent celui qui leur semble le plus digne de lui succéder "par ses vertus et son humilité", un chanoine chargé de la gestion de la cathédrale "Pathus".

Mais celui-ci est absent : il avait quitté la charge de chanoine de Meaux pour rejoindre le Chapitre de Senlis. C'est dans cette ville qu'il apprend sa nomination.

Il quitte Senlis, emprunte la grande voie romaine de Rome à Boulogne (appelée "Chaussée Brunehaut" ou "chemin ferré") et se dirige vers le siège du diocèse voisin.

Selon les sources dont nous disposons, il aurait prié Dieu d'éloigner de lui la mitre d'évêque, se jugeant indigne d'endosser la fonction épiscopale.

Il aurait été exaucé car il meurt à mi-chemin entre Senlis et Meaux.

On enterre sa dépouille sur le lieu même de son décès et, plus tard, une église est érigée à cet endroit par le seigneur du lieu, Guillaume des Barres.

Pathus est honoré le 3 octobre, jour probable de sa mort.

L'un des reliquaires de la cathédrale conserverait encore aujourd'hui quelques unes de ses reliques mêlées à celles d'autres Saints locaux.



Après la mort de "Pathus", une bourgade s'est développée et a pris son nom, celui de "Saint-Pathus"



QUELQUES CHIFFRES :

Source : INSEE

Population :

6 291 habitants

(Recensement de l'Insee en 2022)

Superficie : **5,71** km²

Situation : à **40** min de Paris

DOMAINE DES BRUMIERS



→ Location de salle

Vous souhaitez louer une salle à l'occasion d'un évènement, la mairie de Saint-Pathus met à votre disposition le **Domaine des Brumiers** pour accueillir vos convives.

Le **Domaine des Brumiers** est situé rue de l'Église, proche de la mairie de Saint-Pathus.

Il dispose d'une salle de location d'une capacité de 200 personnes et d'une seconde salle de 100 personnes en complément.

→ Modalité de réservation

Afin de connaître les tarifs (*tarifs préférentiels pour les Pathusiens*) et les disponibilités de la salle des Brumiers, contactez la mairie au 01 60 01 01 73.

Plus d'informations et de photos sur le site de la ville : www.saint-pathus.fr/location-de-salle-au-domaine-des-brumiers



CONTACTS

LES SERVICES COMMUNAUX :

MAIRIE :

- Assistante du Maire : assistante.maire@saint-pathus.fr
- Directrice Générale des Services : dgs@saint-pathus.fr
- Assistante de la Directrice Générale des Services : assistante.dgs@saint-pathus.fr
- Accueil : accueil@saint-pathus.fr
- État civil : etat.civil@saint-pathus.fr
- Service Communication Évènementiel et Culturel :
coordinateur.event@saint-pathus.fr



MAIRIE ANNEXE :

- CCAS : ccas@saint-pathus.fr
- Service urbanisme : urba1@saint-pathus.fr

POLICE MUNICIPALE :

- Police municipale : police.municipale@saint-pathus.fr

SERVICE MUNICIPAL ENFANCE JEUNESSE :

- Directeur Enfance Jeunesse : dej@saint-pathus.fr
- Directeur du Point Accueil Jeunesse : dir.jeunesse@saint-pathus.fr
- Service Scolaire et Périscolaire :
scolaire.periscolaire@saint-pathus.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

- Bibliothèque "La Maison du Ver lissant" :
bibliotheque@saint-pathus.fr



SERVICE TECHNIQUE :

- Secrétariat :
secretariat.technique@saint-pathus.fr

HORS SAINT-PATHUS :



- **CAF de Seine-et-Marne (antenne de Meaux)**
 1 avenue de la République - 77100 Meaux
Tél. : 32 30
www.caf.fr



- **CPAM de Seine-et-Marne**
 77605 Marne-la-Vallée Cedex 03 (*pour toute correspondance postale*)
Tél. : 36 46
www.ameli.fr



- **CNAV Assurance Retraite Ile-de-France**
Tél. : 39 60
www.lassuranceretraite-idf.fr



- **Service des impôts**
 Cité administrative - 21 place de l'Europe - 77337 Meaux Cedex
Tél. : 01 64 35 21 23 - <https://www.impots.gouv.fr/accueil>



- **Préfecture de Melun**
 12 rue des Saint Pères - 77000 Melun Cedex
Tél. : 01 64 71 77 77 - Serveur vocal : 0 891 150 379



- **Sous-préfecture de Meaux**
 Cité administrative du Mont Thabor
 27 Place de l'Europe - 77100 Meaux
Tél. : 01 60 09 83 77
www.seine-et-marne.gouv.fr



- **Tribunal de Grande Instance de Meaux**
 44 avenue Salvador Allendé - BP 230 - 77108 Meaux Cedex
Tél. : 01 60 09 75 00

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

*La ville de Saint-Pathus vous accompagne dans vos démarches administratives.
Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le service état civil au 01 60 01 01 73.*

→ Inscription sur les listes électorales

Service état civil de la mairie :

- pièce d'identité,
- justificatif de domicile de moins de trois mois (*quittance de loyer, factures EDF, opérateur téléphonique...*),
- attestation d'hébergement si vous êtes hébergé.

→ Déclaration de naissance



Mairie du lieu de naissance :

- livret de famille,
- pièce d'identité,
- certificat du praticien.

La déclaration doit être faite dans les cinq jours ouvrés qui suivent la naissance.

→ Déclaration de reconnaissance

auprès de tout officier d'état civil.

Dans n'importe quelle mairie, quel que soit le lieu de naissance de l'enfant ou du domicile du père et de la mère. Peut également être faite devant un notaire.

Avant la naissance :

(procédure préférable)

- pièce d'identité des deux parents,
- justificatif de domicile de moins de trois mois.

Après la naissance :

(ne concerne que le père, car l'indication du nom de la mère dans l'acte de naissance de l'enfant vaut reconnaissance maternelle)

- acte de naissance de l'enfant (*copie intégrale*),
- justificatif de domicile de moins de trois mois,
- pièce d'identité du père.

→ Demande de livret de famille

Service état civil de la mairie du domicile.

Faire une demande de duplicata du livret de famille via le site : www.service-public.fr

→ Extrait ou copie d'acte de naissance

Demande formulée par mail ou courrier en précisant votre :

- nom (*de jeune fille pour les femmes mariées*) et prénoms,
- date de naissance,
- noms et prénoms des parents.
- copie de la pièce d'identité du demandeur.

→ Baptême républicain

Service état civil de la mairie :

- livret de famille,
- copie de la pièce d'identité de la marraine, du parrain et des parents.

→ Certificat de concubinage

Service état civil de la mairie :

- justificatif de domicile de moins de trois mois,
- pièce d'identité.

→ Conclusion d'un pacs

Service état civil de la mairie du domicile.

- justificatif de domicile de moins de trois mois,
- pièce d'identité,
- déclaration et convention de pacs (*documents disponibles sur le site Internet de la mairie*).

→ Acte de mariage

Demande formulée par mail ou courrier en précisant votre :

- nom, prénoms et filiation,
- date de mariage.

→ Dossier de mariage

Service état civil de la mairie :

- une copie intégrale d'acte de naissance pour chaque futur époux datée de moins de trois mois au jour du mariage,
- pièce d'identité pour chaque futur époux et pour les témoins,
- justificatif de domicile de moins de trois mois.

Pour les mineurs :

En complément des pièces justificatives citées ci-dessus :

- consentement des parents,
- livret de famille (*s'il y a*).

Le dossier est disponible sur le site Internet de la mairie et sera à déposer 4 à 6 semaines avant la date du mariage.

Il est fortement conseillé d'anticiper au maximum la réservation de la date du mariage.

L'audition des futurs époux est obligatoire avant la publication des bans.

→ Déclaration de décès

Service état civil de la mairie :

- certificat médical de décès délivré par le médecin (*bleu à trois volets*),
- livret de famille du défunt ou copie de son acte de naissance et sa pièce d'identité.

→ Copie d'acte de décès

Service état civil de la mairie, demande formulée par mail ou courrier en précisant :

- nom, prénoms du défunt,
- livret de famille du défunt,
- date du décès,
- copie de la pièce d'identité du demandeur.

→ Certificat d'hérédité

Service état civil de la mairie :

- copie intégrale de l'acte de décès du défunt,
- copie intégrale de l'acte de naissance,
- livret de famille du défunt,
- identité des hérités vivants (*adresse du domicile*).

→ Légalisation de signature

Accueil ou service état civil de la mairie :

La signature à légaliser doit être faite par le demandeur devant un agent municipal délégué avec présentation d'une pièce d'identité.

→ Attestation d'hébergement

Accueil de la mairie :

- pièce d'identité,
- justificatif de domicile de moins de trois mois et titre de propriété,
- timbre fiscal (30 €),
- coordonnées de la personne hébergée,
- date d'arrivée et de départ (*pas plus de 90 jours*).



**Toute demande d'actes d'état civil
doit être adressée à la mairie du lieu de l'évènement.
Si la demande se fait par écrit, par mail ou par courrier,
l'acte original sera envoyé à domicile.**

→ Carte grise

Toute demande de carte grise doit se faire sur Internet :

www.service-public.fr

→ Demande de permis de conduire

Toute demande de permis de conduire doit se faire sur Internet :

www.service-public.fr

→ Demande pour la médaille d'honneur du travail

La demande de médaille est à déposer sur le site Internet :

www.demarches-simplifiees.fr

Attention, toute demande adressée par courrier postal est désormais irrecevable et ne pourra être instruite.



ATTENTION :

Comme beaucoup de communes, la mairie de Saint-Pathus n'a plus la possibilité de délivrer ni passeport, ni carte d'identité depuis fin février 2017.

Vous pouvez vous rapprocher des mairies les plus proches disposant d'un dispositif de recueil :

Dammartin-en-Goële, Nanteuil-les-Meaux, Nanteuil-le-Haudouin ou Meaux.

→ Recensement de jeunes de 16 ans

Les jeunes de 16 ans de nationalité française doivent se faire recenser dans les trois mois qui suivent l'anniversaire ou lorsqu'ils obtiennent la nationalité française entre 16 et 25 ans.

Pièces à fournir à l'accueil de la mairie :

- livret de famille ,
- pièce d'identité ,
- justificatif de domicile de moins de trois mois.

→ Déclaration de chiens de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie

Service de la police municipale :

- photocopie du certificat de naissance ou pedigree pour les chiens de 2^{ème} catégorie,
- photocopie de la carte de tatouage,
- photocopie du certificat de vaccination antirabique,
- photocopie du certificat de stérilisation pour les chiens de 1^{ère} catégorie,
- photocopie du certificat d'assurance (responsabilité civile) couvrant les dégâts causés par l'animal en précisant le numéro de tatouage et la race du chien,
- photocopie de l'attestation comportementale du chien,
- justificatif de domicile de moins de trois mois,
- photocopie d'une pièce d'identité du propriétaire.

CENTRE MÉDICAL DES SOURCES

(Parking, rue des Sources)

- **MÉDECIN GÉNÉRALISTE :** Prendre rendez-vous sur
Dr. GOUDIER
Tél. : 01 60 01 05 90

Doctolib

- **CABINET MÉDICAL du Centre Intercommunal de Santé Plaines et Monts de France :**
Dr. Sandra DEPIRO
Tél. : 01 60 35 31 42
(sur rendez-vous les vendredis matins)

- **CABINET D'INFIRMIÈRES :**
Orélie AVE
Gwenaëlle SZYDLOWSKI
Laurence VIGIER
Tél. : 01 60 61 65 75 / 06 08 60 34 44

- **MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES :**
Xavier VAUTRIN
& Jacques DOS REIS
Tél. : 01 60 01 00 70

- **ORTHOPHONISTE :**
Elodie TISSOT
Tél. : 07 67 67 43 15
ou par courriel :
orthophoniesaintpathus@gmail.com



- **SOPHROLOGUE :**
Julie EMAILLE
Tél. : 06 30 92 41 91

Prendre rendez-vous sur
Doctolib

- **SAGE-FEMME :**
Cindy NOHILE
Tél. : 06 71 33 33 84

- **PSYCHOLOGUE :**
Ambre DONNEL
Port. : 06 26 83 00 87

- **OSTÉOPATHE :**
Rénald THOUVENIN
Tél. : 01 64 36 20 81

- **PÉDICURE PODOLOGUE :**
Marlène CARON
Tél. : 01 64 36 62 68

Prendre rendez-vous sur
Doctolib

SANTÉ / MÉDICAL :

➔ DENTISTES

Mme NANAK BRIOT,
& Mme et M. MONNOYEUR
2 allée des Lys
Tél. : 01 60 01 06 85

➔ MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Dr. LUCK
51 Grande Rue
Tél. : 01 60 01 09 32

Prendre rendez-vous sur
Doctolib

➔ PHARMACIES

Pharmacie des Sources
Parking, rue des Sources
Tél. : 01 60 01 08 81

Pharmacie de La Poste
2 allée de La Poste
Tél. : 01 60 01 46 06

Prendre rendez-vous sur
Doctolib

➔ VÉTÉRINAIRE

M. CHRISTAENS
1 allée de La Poste
Tél. : 01 60 61 61 62

COMMERCE ET ENTREPRISES :

→ AGENCES IMMOBILIÈRES

Adic Immobilier

Parking, rue des Sources

Tél. : 01 60 01 40 00

Habitat Immobilier

1 rue des Sources

Tél. : 01 60 44 36 88

Century 21

1 rue de Noëfort

Tél. : 01 60 61 56 20

Mail : saintpathus.immo@century21.fr

→ BANQUE

Crédit Agricole de la Brie

Parking, rue des Sources

Tél. : 01 60 61 51 10

→ LA POSTE

9 rue Saint-Antoine

Tél. : 36 31

→ AUTO-ÉCOLE

Auto-école OSR

5 rue de Noëfort

Tél. : 01 60 01 37 14

→ PRESSE / TABAC

Presse des Sources

2 rue des Sources

Tél. : 01 60 61 65 97 / 06 24 02 36 05

Mail : pressedessources@orange.fr

→ NOTAIRE

SAS Aéronot

46 rue du Plessis

Tél. : 01 83 38 68 30

→ BOULANGERIE / PÂTISSERIE

Le Fournil de Saint-Pathus

Parking, rue des Sources

Tél. : 01 60 01 40 04

Boulangerie Les Mimosas

24B Grande Rue

Tél. : 06 23 30 54 55 / 06 45 73 73 40

→ SALON DE COIFFURE

Alexis B Coiffure

12 Bis Grande Rue

Tél. : 01 60 01 43 45

Bela Saint Tyf's

1 rue de Noëfort

Tél. : 01 60 01 58 23

→ BARBIER

Gentleman Barber Shop

Parking, rue des Sources

Tél. : 07 60 87 15 35

→ INSTITUT DE BEAUTÉ

Bulle de Détente

5 rue de Noëfort

Tél. : 01 60 01 35 84

→ MAGASIN D'ACCESSOIRES INFORMATIQUES

L'univers@tech

1 rue des Sources

Tél. : 09 70 96 20 43

→ AGENCE DE COMMUNICATION

Mon Site Engagé

Votre consultante en communication à 360°

Tél. : 06 75 24 28 14

Mail : aurelie@monsitengage.com

Site : www.monsitengage.com

→ PRIMEUR FRUITS ET LÉGUMES

L'authentique Corbeille

5 rue de Noëfort

Tél. : 09 85 08 28 13

Mail : lauthentiquecorbeille@gmail.com

Vival

34 Grande rue

→ COMMERCE D'ALIMENTATION

Winner Market

Alimentation générale

Parking, rue des Sources

Carrefour Contact

1 rue de Noëfort

→ RESTAURATIONS RAPIDES

Meena café

Café / Brasserie / Spécialité indienne
46 rue du Plessis
Tél. : 09 50 38 33 99

L'Origan Pizza

51 Grande Rue
Tél. : 01 60 44 73 42

Pizza Time

32 Grande Rue
Tél. : 01 60 44 70 70

Restaurant Dehliz 2

Spécialités turques
5 rue de Noëfort
Tél. : 09 52 00 07 64

So Time Burger

10 Grande Rue
Tél. : 01 64 33 10 52

→ TRAITEUR / PÂTISSIER

Alexandre Morice Traiteur Pâtissier

1 allée des Bruants
Tél. : 06 09 99 32 69
Mail : moricealexandre@hotmail.fr
Site : www.alexandremoricetraiteurpatissier.fr

→ CRÉATRICE DE GÂTEAUX PERSONNALISÉS

Les Délices de Petitefraise

5 rue de Noëfort
Tél. : 06 69 62 56 15
Mail : lesdelicesdepetitefraise@gmail.com

→ DÉCORATION / PERSONNALISATION / LOCATION CRÉATION (T-Shirt, Mug, Décos)

La Déco 2 Maud

Tél. : 06 26 10 41 17
Mail : ladeco2maud@gmail.com
Facebook : La Déco 2 Maud

→ VENTE DE BIJOUX ET D'ACCESSOIRES DE MODE

Little Touareg and Co

Tél. : 06 29 63 51 17
Mail : emilizy27@gmail.com
Facebook : Little Touareg and Co

→ BIJOUX EN PIERRES NATURELLES SEMI-PRÉCIEUSES

Simply Flo Bijoux

Tél. : 06 60 39 95 21
Mail : florasauteur@free.fr
Site : www.simplyflobijoux.com

→ CRÉATRICE D'ARTICLES POUR ENFANTS / ZÉRO DÉCHET

ADN de Fée

Tél. : 06 58 44 31 80
Mail : adndefee2020@gmail.com
Facebook : ADN de fée

→ BIEN-ÊTRE

Art -thérapie - Fanny MOUSSARD

Tél. : 06 75 47 07 19
Mail : fanny.publier@gmail.com
Facebook : Fanny Moussard Art Thérapeute

Ma vie bien être - Jennifer BIDDAU *Spécialisée dans les troubles du féminin*

16 rue des Bouleaux
Tél. : 07 85 94 56 30
Mail : jennifer@maviebienetre.fr
Prise de rendez-vous en ligne ou par téléphone
Site : www.maviebienetre.fr

Saint-Pat Hypnose

Tél. : 06 29 44 29 62
Mail : valerie.druelle@gmail.com
Facebook : Valérie Druelle St-Pat-Hypnose

La Source - Maryline FIORE

Coaching en bien-être
Tél. : 06 26 09 73 69
Mail : maryline.fiore@gmail.com

→ PHOTOGRAPHES

Nature Films Photography

Photographies de mariages, familles, animaux et reportages professionnels
Tél. : 06 73 47 13 26
Mail : contact@nature-films-photography.com
Site : www.nature-films-photography.com

Une touche de douceur

Photographies de femmes enceintes, nouveau-nés et bébés
Tél. : 06 81 43 64 32
Site : www.unetouchededouceur.fr
Facebook : Une Touche de Douceur

→ MENUISIER

Komilfo Idéal Pro Services

51 Grande Rue

Tél. : 01 64 36 19 92

Mail : contact@idealproservices.fr

Menuiserie de Sousa / DSM Cuisine

Travaux d'aménagement

Tél. : 01 74 60 36 17 / 06 60 90 37 67

06 98 58 23 65

Mail : menuiserie.desousa@free.fr

dsmcuisine@outlook.com

→ PLOMBIER / CHAUFFAGISTE

Activités Artisanales Briand

Plomberie, chauffage, salle de bain

29 avenue de la Marne

Tél. : 01 60 01 37 52

Mafy

Plomberie, chauffage, climatisation, ventilation

Tél. : 06 62 27 43 09 / 06 14 25 69 63

Mail : sarlmafy@gmail.com

Facebook : Entreprise MAFY

Samsara

Plomberie, chauffage

Tél. : 06 86 30 01 73

Mail : abdoul.samsara@gmail.com

SRJ

Chauffage, ramonage, plomberie, salle de bain, climatisation

47 rue des Marronniers

Tél. : 06 32 50 53 43

Mail : srj.raux@gmail.com

→ ÉLECTRICIEN

CSK Electricité

Tél. : 06 23 81 02 88

→ DIAGNOSTIC IMMOBILIER

SK Diag

Tél. : 07 80 96 87 37

Site : www.sk-diag.fr

→ GRAPHOTHÉRAPEUTE

Murielle Hauteville

10 rue Georges Brassens

Tél. : 06 14 77 39 57

Mail : hauteville.m@wanadoo.fr

→ TAXI

JMK Taxi 77 - M. Kadjo

Tél. : 06 64 73 56 51

Mail : Jmktaxi77@hotmail.fr

→ GARDE-MEUBLE / BOX À LOUER

Safestock

Location de Box / Garde-meuble

19 rue Louis Braille

Tél. : 07 80 95 32 75

Mail : info@safestock.fr

Site : www.safestock.fr

→ ENTREPRISES DIVERSES

Stefani Aluminium

Spécialiste en aluminium

7 rue Louis Braille

Tél. : 01 60 61 60 60

Mail : www.stefani-aluminium.com

S France Transport

Transport de marchandise - 3TS

Tél. : 06 18 97 53 78

Mail : ssacacias@gmail.com

EURL Guillemot

Tous corps d'état

Tél. : 06 99 84 07 34

Mail : sarl-guillemot@orange.fr

Hydrolec

Grossiste en composant d'électroménager

38 rue des Fresnes

Tél. : 01 60 01 44 77

Jekobat

Construction de maisons individuelles

Tél. : 06 82 10 87 44

Mail : jimmylambin@live.fr

A'Roma

Vente par automate de boissons chaudes

Tél. : 06 11 74 11 86

Mail : valerie.marani@wanadoo.fr

Everything By M.L.

Commerce en ligne de soins

Tél. : 06 27 68 47 47

Mail : contact@everythingbyml.com

Site : www.everythingbyml.com

HORS SAINT-PATHUS

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ :

Centre Hospitalier de Meaux

→ SAINT-FARON

Grand Hôpital de l'Est Francilien

(Urgences, maternité, psychiatrie, soins médicaux, soins chirurgicaux)

6-8 rue Saint-Fiacre

77100 Meaux

Tél. : 01 64 77 64 77

Urgences pédiatriques : 01 64 35 37 66

Urgences adultes et traumatologiques : 01 64 35 39 80

17 km

env. 25 min.



→ Pôle Santé Orgemont

(Hôpital de jour de pédo-psychiatrie, médecine physique et soins de suite gériatriques, unités d'hébergement et de soins de longue durée pour personnes âgées)

2 Bis rue d'Orgemont

77100 Meaux

Tél. : 01 74 81 04 00

18 km

env. 25 min.



Clinique Médico-chirurgicale Saint-Faron

(Soins médicaux, soins chirurgicaux)

1143 rue Charles de Gaulle

77100 Mareuil-lès-Meaux

Tél. : 0 826 207 727

28 km

env. 30 min.

Centre Hospitalier GHPSO Senlis

(Maternité, soins médicaux, soins chirurgicaux, soins de suite)

Urgences délocalisées sur le Centre Hospitalier de Creil :

Tél. : 03 44 61 61 00

Centre Hospitalier de Senlis

avenue Paul Rougé

60300 Senlis

Tél. : 03 44 21 71 00

26 km

env. 34 min.

Centre Hospitalier de Creil

boulevard Laennec

60100 Creil

Tél. : 03 44 61 60 00

Urgences : 03 44 61 61 00

36,4 km

env. 38 min.

Centre Hospitalier Robert Ballanger

(Urgences, maternité, psychiatrie, soins médicaux, soins chirurgicaux, soins de suite, réadaptation fonctionnelle)

boulevard Robert Ballanger

93420 Aulnay-sous-Bois

Tél. : 01 49 36 71 23

31 km

env. 29 min.



NUMÉROS UTILES :

-  → Alcool info service
Tél. : 0 980 980 930
-  → Allo enfant maltraité
Tél. : 119
-  → Canicule info service
Tél. : 0 800 06 66 66
-  → Centre Antipoison de Paris
Tél. : 01 40 05 48 48
-  → Croix-Rouge Écoute
(service de soutien psychologique,
anonyme et gratuit)
Tél. : 0 800 858 858
-  → Don de Sang Bénévole de Meaux
Tél. : 01 60 03 07 94
Port. : 06 63 27 10 53
-  → Drogues info service
(anonyme et gratuit, pour les 12 - 25 ans)
Tél. : 0 800 23 13 13
-  → Fil santé jeunes
(anonyme et gratuit, pour les 12 - 25 ans)
Tél. : 0 800 235 236
- Gendarmerie / Police
Tél. : 112 / 17
-  → Hébergement d'urgence
(Samu social)
Tél. : 115
-  → Pharmacie de garde (appeler le
commissariat de police de Meaux) :
Tél. : 01 60 23 32 17
-  → Pompiers
Tél. : 18
-  → S.A.C.P.A (fourrière pour animaux)
Tél. : 01 60 26 03 25
- Samu
Tél. : 15
-  → Sida Info Service
(anonyme et gratuit)
Tél. : 0 800 840 800
- SOS Solitude
Tél. : 0 890 88 84 45
- SOS Médecin (Meaux)
Tél. : 0 825 333 615
-  → Stop Djihadisme
(prévenir en cas de radicalisation
violente, anonyme et gratuit)
Tél. : 0 800 005 696
-  → Urgences fuite
(Véolia eau d'Ile-de-France)
Tél. : 09 69 369 918
-  → Violences Femmes Info
Tél. : 39 19

ENFANCE ET JEUNESSE

→ CRÈCHE INTERCOMMUNALE

Les Petites Abeilles

Route de Noëfort

Tél. : 01 60 61 41 07

La demande d'inscription est à télécharger sur le site Internet www.saint-pathus.fr/assistantes-maternelles-creche/#creches puis à renvoyer à la Communauté de Communes Plaines et Monts de France (CCPMF) par courriel à petite-enfance@cc-pmf.fr ou sur rendez-vous.

- 3 ans



→ MICRO-CRÈCHE

Graine de Vie

Ouverture à l'automne 2023

9 allée de la Loire

Tél. : 07 68 06 82 80

grainedevie-microcreche.fr

Micro-crèche privée qui peut accueillir jusqu'à 12 enfants simultanément, âgés de 10 semaines à 3 ans.

- 3 ans

→ ASSISTANTES MATERNELLES

La liste des assistantes maternelles est mise à jour régulièrement et peut être téléchargée sur le site Internet de la ville dans la rubrique : Infrastructure / Assistantes maternelles et crèche.

- 8 ans

→ AIRE DE JEUX

Attention, les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Située en bas du complexe sportif.

Horaire d'été : 9h-18h

Horaire d'hiver : 9h-17h



→ RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL

Crèche Les Petites Abeilles

Route de Noëfort

Tél. : 01 60 61 51 65

rpe.saintpathus@ccpmf.fr



→ ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h à 8h30 et de 16h30 à 19h.

→ ACCUEIL DE LOISIRS **de 3 à 11 ans**

• Accueil de loisirs VIVALDI

Rue de l'Ormoiey

Tél. : 01 60 01 54 47 / 06 80 15 72 71

• Accueil de loisirs PERRAULT

24 avenue des Alouettes

Tél. : 06 01 88 01 97

Les mercredis et les vacances scolaires, tous les enfants sont accueillis sur le site de VIVALDI en journée complète de 7h à 9h et de 17h à 19h.

→ CITY STADE

Ouvert tous les jours en libre accès.

Terrains de basket, handball et football.

→ POINT ACCUEIL JEUNES (PAJ) ET POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

12 Grande rue
(accès par l'escalier)

**de 11 à
14 ans**

Le **Point Accueil Jeunes** est une structure pouvant accueillir les jeunes adolescents, ouvert les mercredis et les vacances scolaires. De nombreuses activités y sont proposées. Plus d'informations sur le site Internet de la ville.

Réouverture du PAJ pour l'année scolaire 2023-2024, le mercredi 13 septembre 2023.

Ouvert à tous (*parents et adolescents*), le **Point Information Jeunesse** a pour mission d'accompagner les jeunes dans leurs recherches sur divers sujets (emplois, formations, logements, vacances...).

→ ÉDUCATEUR SPORTIF

Un éducateur sportif intervient auprès des deux groupes scolaires Antonio VIVALDI et Charles PERRAULT, du Point Accueil Jeunes et du centre de loisirs afin de proposer des activités sportives.

VOTRE ÉLU :



Tidiane KOÏTA
Adjoint au Maire
en charge
de la jeunesse,
des affaires scolaires
et périscolaires et des
relations extérieures

@ : tidiane.koita@saint-pathus.fr



Service Municipal Enfance Jeunesse

Tél. : 01 60 01 34 28

Point Accueil Jeunes

Tél. : 01 60 01 34 28

www.saint-pathus.fr

Service scolaire et périscolaire

Tél. : 01 60 01 34 28

scolaire.periscolaire@saint-pathus.fr

ÉDUCATION

À SAINT-PATHUS :

→ GROUPES SCOLAIRES

École primaire Charles PERRAULT

24 avenue des Alouettes

Directeur : M. RAGON

Tél. : 01 64 34 65 87



École maternelle Antonio VIVALDI

2 rue de Noëfort

Directrice : Mme GAUTHIER

Tél. : 01 60 01 03 50

École élémentaire Antonio VIVALDI

2 rue de Noëfort

Directeur : M. ADAM

Tél. : 01 60 01 03 50

HORS SAINT-PATHUS :

→ COLLÈGE

Collège Jean DES BARRES

50 rue de la Râperie

77178 Oissery

Tél. : 01 60 01 09 00



→ LYCÉES

Lycée Jean VILAR

83 avenue du Président Salvador Allendé

77100 Meaux

Tél. : 01 60 23 00 00

Lycée Charlotte DELBO

2 avenue Robert Badinter

77230 Dammartin-en-Goële

Tél. : 01 64 76 06 80

Lycée Pierre DE COURBERTIN

Chaussée de Paris - BP 20166

77335 Meaux Cédex

Tél. : 01 64 34 57 27

Le collège et les trois lycées sont ceux du secteur de résidence pour la commune de Saint-Pathus. Il est possible d'inscrire son enfant dans un autre établissement sur demande de dérogation auprès de l'académie, sous réserve de places disponibles.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Toutes les inscriptions concernant l'école et le périscolaire (restauration scolaire, accueil du matin et du soir, centre de loisirs) se font auprès du service enfance et jeunesse. Plus d'informations au 01 60 01 01 73.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

→ COMPLEXE SPORTIF

René PLUVINAGE

54 rue des Sources

→ BOULODROME MUNICIPAL

Terrains de pétanque

54 rue des Sources

(au sein du complexe sportif)



→ STADE D'HONNEUR

Pour les matchs de football officiels

Rue des Sources *(au sein du complexe sportif)*

→ STADES D'ENTRAÎNEMENTS

3 terrains d'entraînements de football

54 rue des Sources

(en bas du complexe sportif)

→ COURT DE TENNIS COUVERT

Rue des Petits Ormes

(en bas du complexe sportif)

→ JEU D'ARC

Rue du Jeu d'Arc

→ PARCOURS SANTÉ

Route de Noëfort

(accès à gauche de la crèche Les petites Abeilles)



La commune de Saint-Pathus a été labellisée « Ville Sportive » avec l'obtention d'une étoile par le Comité Olympique Départementale de Seine-et-Marne (CDOS 77) pour 2015-2017.

Sélectionnée avec 22 autres villes parmi 50 communes, Saint-Pathus a réussi à se démarquer, démontrant ainsi son implication forte dans le développement du sport.



VIE ASSOCIATIVE

La commune de Saint-Pathus compte près de 40 associations, sportives, de loisirs, culturelles, sociales... Fière de ce riche tissu associatif, la municipalité s'engage auprès de chacune d'elles, en les aidant financièrement, humainement et logistiquement (mise à disposition de salles, de matériel et des minibus).

→ LES CLUBS SPORTIFS

La ville de Saint-Pathus comporte 19 associations sportives : tir à l'arc, athlétisme, cyclotourisme, football (*en extérieur ou en salle*), danse, gymnastique rythmique ou musculaire, handball, judo, badminton, self défense, pétanque, escrime, karaté, tennis, tennis de table, twirling-bâton.

→ LES LOISIRS

13 associations proposent des activités très diversifiées : l'aquariophilie, chorale, musique, culinaire, vieilles voitures, patrimoine, théâtre, devoir de mémoire, peinture, sorties culturelles, club du 3^{ème} âge.

→ AUTRES ASSOCIATIONS

D'autres associations existent sur le territoire comme l'association des anciens combattants qui fait perdurer le devoir de mémoire aux anciennes générations ainsi qu'aux nouvelles, ou encore des associations d'aide à la personne ou en faveur du handicap avec l'association Debout avec Mylène.

VOTRE ÉLUE :



Liza DESNOUS
Adjointe au Maire
en charge
de la vie associative

@ : liza.desnous@saint-pathus.fr



Mairie de Saint-Pathus
Service des associations :

Tél. : 01 60 01 01 73

Fax : 01 60 01 58 29

@ : association@saint-pathus.fr

SOMMAIRE :

→ ARTS, CULTURE ET LOISIRS

Aqua Saint Pat.....	p. 26
Association Culturelle Les Amis de Gylofère.....	p. 26
Chorale La Voix des Champs.....	p. 27
Club de l'Amitié - 3 ^{ème} âge.....	p. 27
Festival photo de Saint-Pathus.....	p. 28
La Band à Yo.....	p. 28
L'Atelier de Saint-Pathus.....	p. 28
Les Amis du Foin aux Brumiers.....	p. 29
L'école Intercommunale de musique de la région de l'Ourcq.....	p. 29
Les Vieilles Pierres de Saint-Pathus.....	p. 29
Retromobile Club de Saint-Pathus.....	p. 30
Saint-Path' en Fête.....	p. 30
U.N.C. section Saint-Pathus (Anciens Combattants).....	p. 30

→ SOCIAL, SANTÉ ET BIEN-ETRE

A.D.M.R. de la Brie (Service d'aide à domicile).....	p. 31
Debout avec Mylène (Soutenir, accompagner et informer les parents d'enfants handicapés).....	p. 31
Nord 77 S.A.A.D. (Service d'aide à domicile).....	p. 31

→ ENFANCE ET PETITE ENFANCE

Bougeons pour les enfants de VIVALDI (Association de parents d'élèves).....	p. 32
Il était une fois (Groupement de parents d'élèves).....	p. 32
Les 4 C'zons de VIVALDI (Groupement de parents d'élèves).....	p. 32
La Voix des parents (Association de parents d'élèves).....	p. 32

→ SPORTS

Compagnie d'Arc de Saint-Pathus.....	p. 33
E.S.S.P.O. Athlétisme.....	p. 33
E.S.S.P.O. Cyclotourisme.....	p. 33
E.S.S.P.O. Football.....	p. 34
Gym Plus.....	p. 34
Gym Tonique.....	p. 34
Handball Club La Théroouanne.....	p. 34
Judo Saint-Pathus.....	p. 35
Le Terrain Vert.....	p. 35
Les Volants Pathusiens.....	p. 35
N'Visport.....	p. 35
Panther Self Défense.....	p. 36
Pétanque Club de Saint-Pathus.....	p. 36
Saint-Pathus Escrime.....	p. 36
Shoto Karaté de Saint-Pathus.....	p. 36
Tennis Club de Saint-Pathus.....	p. 36
Tennis de Table de Saint-Pathus.....	p. 37
Twirling Club Bâton de Saint-Pathus.....	p. 37
Yakadansé.....	p. 37

→ POLITIQUE

Agir pour Saint-Pathus.....	p. 38
Alliance Pathusienne.....	p. 38

→ HORS SAINT-PATHUS

Association de Modélisme de Longperrier (ADML).....	p. 38
Country-Club Sulpicien.....	p. 38
Aéro-Club René Mouchotte (ACRM).....	p. 39
Basket Club du canton de Nanteuil le Haudouin.....	p. 39
Home Scrap Deco.....	p. 39
Rugby Intercommunal Plessis-Lagny.....	p. 39

ARTS, CULTURE ET LOISIRS

→ AQUA SAINT-PAT

Aquariophilie.

Lieu : ancienne école communale
(rue de l'église).

Horaires : permanences :
vendredi, sur rendez-vous,
samedi de 10h à 12h,
1^{er} et 3^{ème} dimanche du mois
de 10h à 12h.

Président : M. BARBERY

Adresse du bureau : 48 bis Grande Rue,
Saint-Pathus

Tél. : 06 11 18 84 75

Courriel : aquasaintpathus@outlook.fr

Site Internet : www.club-aquasaintpat.fr

Facebook : Club-Aquasaintpat Aquariophilie
Saint-Pathus



Infos
2022-2023

→ ASSOCIATION CULTURELLE LES AMIS DE GYLOFERE



Ateliers de théâtre, de cinéma, de théâtre
en famille, de comédie club, sorties et
spectacles.

Lieu : Domaine des Brumiers

Horaires : lundi, mardi, jeudi : 17h30 - 22h30
mercredi : 10h - 22h30

Adresse du bureau : 14 allée des Rossignols,
Saint-Pathus

Tél. : 01 60 61 65 10

Courriel : lesamisdegylofere@yahoo.fr

Site Internet :

<https://lesamisdegylofere.wixsite.com/lesamisdegylofere>

Facebook : Les Amis de Gylofère

Infos
2022-2023





→ CHORALE

LA VOIX DES CHAMPS

Découvrir et pratiquer le chant choral sous toutes ses formes.

Lieu : Centre Culturel des Brumiers (1^{er} étage)
Allée des Arts

Horaires : vendredi de 20h à 22h

Présidente : Colette BARDE LAGACHE

Adresse du bureau : mairie de Saint-Pathus

Tél. : 06 33 79 03 11

Courriel : lagache.estelle@wanadoo.fr

Site Internet : <http://lavoixdeschamps.free.fr>

Facebook : La Voix des Champs



→ CLUB DE L'AMITIÉ

(3^{ème} âge)



Réunir des personnes de plus de 50 ans pour des activités diverses, telles que : jeux de société, couture et tricot, marche, informatique et généalogie, pétanque, danse et ainsi se retrouver dans une ambiance conviviale pour partager les mêmes passions et créer de l'entraide.

Lieu : Domaine des Brumiers
(salle des associations)

Horaires : lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h à 17h

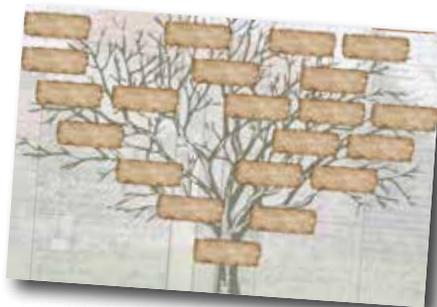
Président : Christian CARDOT

Adresse du bureau : mairie de Saint-Pathus

Tél. : 06 14 25 91 25

Courriels : clubamitiestpathus@gmail.com

Site Internet : ca3sp77.e-monsite.com



→ FESTIVAL PHOTO DE SAINT-PATHUS



Organisation d'un festival photographique sur le thème de la Street Photography. Mise en avant des travaux de photographes reconnus dans ce thème, organisation d'un concours, animations et conférences. Fréquence, tous les deux ans, avec une édition réduite les années "creuses".

Lieu : Centre Culturel des Brumiers et
Domaine des Brumiers

Président : Benoit BOUDIN

Adresse du bureau : mairie de Saint-Pathus

Tél. : 06 85 21 83 01

Courriel :

festivalphotosaintpathus@googlegroups.com

Site Internet : www.festivalphotosaintpathus.fr

Facebook : Festival Photo de Saint Pathus



→ LA BAND A YO



Le cuisinier des Antilles.

Faire connaître la cuisine des Antilles.

Lieu : Les diverses manifestations, les foires

Contact : Christian FABRONI

Adresse du bureau : 11 bis rue des Charmes,
Saint-Pathus

Tél. : 06 60 81 88 29

Courriel : labandayo@gmail.com
christian.fabroni@gmail.com



→ L'ATELIER DE SAINT-PATHUS



Cours de peinture adultes, toutes techniques. L'atelier propose également des activités arts plastiques pour ados et enfants.

Lieu : Centre Culturel des Brumiers (1^{er} étage)
Allée des Arts

Horaires :

cours adultes : lundi de 20h à 22h,
samedi de 10h à 12h

cours ados : lundi de 18h à 19h30

cours enfants (à partir de 5 ans) :
vendredi de 18h15 à 19h45

Présidente : Sylvie BERGEON

Adresse du bureau : mairie de Saint-Pathus

Tél. : 06 41 74 21 65

Courriel : atelierdesaintpathus@laposte.net

Facebook : Atelier De Saint-Pathus

Festival : concert des Forbans le 17 juin 2023



Festival : journée familiale, le 18 juin 2023



➔ LES VIEILLES PIERRES DE SAINT-PATHUS



Sauvegarde, préservation et promotion du patrimoine Pathusien.

Contribuer à la découverte du patrimoine et de l'histoire locale.

Lieu : En fonction des activités et des sorties, en générale une par trimestre.

Président : Lionel MIQUET-TROISVALETS

Adresse du bureau : mairie de Saint-Pathus

Tél. : 06 45 92 68 44

Courriel : vieillespierres.stp@gmail.com

Facebook : vieillespierres.saintpathus.5

➔ LES AMIS DU FOIN AUX BRUMIERS



Organisateur d'évènementiel.

Contact : Thierry LEMAIRE

Adresse du bureau : mairie de Saint-Pathus

Tél. : 06 21 00 67 73

Courriel : lesamisdufoin@orange.fr

Facebook : Les amis du foin

➔ L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE DE LA RÉGION DE L'OURCQ



Cours d'instruments de musique, de Chant et de solfège

Lieu : Centre Culturel des Brumiers (1^{er} étage)
Allée des Arts

Horaires : mercredi de 8h30 à 13h30

Président : Bernard MENIL

Adresse du bureau : 32 Petite rue 77910,
Varredes

Tél. : 06 08 92 19 48

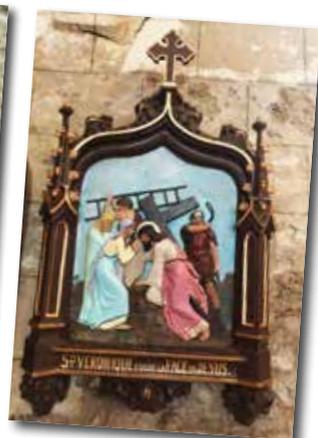
Courriel :

ecoledemusique.bernardmenil@gmail.com

Site Internet : www.musique-bernard-menil.com



Avant la restauration



Après, en 2021



→ RÉTROMOBILE CLUB DE SAINT-PATHUS

Le Rétromobile Club de Saint Pathus est une association de type loi 1901 qui regroupe avant tout des passionnés et des amateurs de véhicules anciens, qui partagent et défendent des valeurs communes : conserver le patrimoine automobile, le restaurer et le faire rouler en participant à toute manifestation qui valorise ce patrimoine. Affiliée à la Fédération Française des Véhicules d'Époque (F.F.V.E.).

Lieu : Ancienne Linière, Rue du Plessis,
Saint-Pathus

Horaires : tous les samedis de 10h à 18h

Contact : Christophe FLANDRE

Adresse du bureau : mairie de Saint-Pathus

Tél. : 06 71 53 38 28 ou 06 71 77 25 30

Courriel : club@rmcsp.fr

Site Internet : www.rmcsp.fr

Facebook : Retromobile Club de Saint Pathus
Groupe fermé :
groups/1589121408165509



→ SAINT-PATH'EN FÊTE

Organiser des loisirs sur la commune et proposer des sorties.

Contact : Maryse BLANCHART

Adresse du bureau : mairie de Saint-Pathus

Tél. : 06 14 24 13 59

Courriel : saintpathenfete@gmail.com

Site Internet : www.saintpathenfete.fr

Facebook : Saintpathenfete



→ UNC

(Section Saint-Pathus)



Faire perdurer le devoir de mémoire envers ceux qui ont servi la Nation.

Commémorations.

Affiliée à la Fédération Départementale de l'U.N.C. 77.

Présidente : Virginie POULIZAC

Adresse du bureau : 22 rue des Acacias,
Saint-Pathus

Tél. : 06 86 24 57 36

Courriel : unc.stpathus@gmail.com

Site Internet : www.unc77.fr



SOCIAL, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

→ ADMR DE LA BRIE



Accompagnement et aide dans les actes essentiels de la vie (aide à la toilette, au lever, au coucher, prise de repas, accompagnement loisirs et lien social, aide aux courses, entretien du logement, du linge).
Affiliée à la Fédération ADMR de Nangis.

Lieu : Canton de Dammartin-en-Goële

Horaires : du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Fermé les mercredis et vendredis après-midi.

Présidente : Micheline VARONCINI

Adresse du bureau : Château de Maulny,
Parc de la Mairie, 77165 Saint-Souplets

Tél. : 01 74 81 01 78

Courriel : brie.admr@outlook.fr

Site Internet : www.fede77.admr.org/
ladmr-pres-de-chez-vous

→ DEBOUT AVEC MYLÈNE



Accompagner les personnes porteuses de handicaps visibles et non visibles ainsi que leurs familles.

Lieu : Domaine des Brumiers
(salle des associations)

Contact : Céline BRIÈRE

Adresse du bureau :

15 rue Saint-Antoine, Bât. A - Appt. 2,
Saint-Pathus

Tél. : 06 31 67 15 60

Courriel : contact@deboutavecmylene.fr

Site Internet : <https://deboutavecmylene.fr>

Facebook : asso.dam

→ NORD 77 S.A.A.D.



Service d'aide à domicile.
Affiliée à la Fédération ADMR de Nangis.



Lieu : interventions sur le secteur de
Dammartin-en-Goële, Claye-Souilly,
Mitry-Mory, Saint-Pathus, Plessis-
Belleville, Saint-Souplets...

Horaires : du lundi au vendredi
de 8h30 à 13h et de 14h à 17h30

Président : Claude PLANQUETTE

Directrice : Aude PLANQUETTE

Adresse du bureau : Château de Maulny,
Parc de la Mairie, 77165 Saint-Souplets

Tél. : 01 60 54 68 42

Courriel : saad.dammartin@centre77.fr

Site Internet : www.centre77.fr



ENFANCE ET PETITE ENFANCE

→ BOUGEONS POUR LES ENFANTS DE VIVALDI



Association de parents d'élèves au sein de l'école maternelle et élémentaire Antonio VIVALDI. Communiquer entre les parents, l'école et la municipalité tout au long de l'année scolaire en veillant au bien-être des élèves. Accompagner chacun tout en étant acteur et force de proposition. Nous sommes présents à vos côtés tout au long de l'année, n'hésitez pas à nous solliciter.

Lieu : École Antonio VIVALDI
7 rue de Noëfort - Saint-Pathus

Horaires : de 8h30 à 18h

Présidente : Aurélie DURDUX

Adresse du bureau : mairie de Saint-Pathus

Tél. : 06 14 16 54 45

Courriel : bougeons.vivaldi@gmail.com

Site Internet : www.bougeons-vivaldi.fr

Facebook :

bougeonspourlesenfantsdeVivaldi

Instagram : bougeonspourlesenfants2vivaldi

→ IL ÉTAIT UNE FOIS



Groupement de parents indépendants de l'école Charles PERRAULT.

Contact réactif par mail ou dépôt des diverses demandes dans la boîte aux lettres située devant l'école.

Lieu : École Charles PERRAULT

Contact : par mail ou boîte aux lettres

Adresse du bureau : 24 avenue des Alouettes,
Saint-Pathus

Courriel : gpeperrault.iletaitunefois@gmail.com

Facebook : GPEperrault.iletaitunefois

Infos
2022-2023

→ LES 4 C'ZONS DE VIVALDI



Groupement de parents d'élèves.

Lieu : École Antonio VIVALDI
7 rue de Noëfort - Saint-Pathus

Contact : Mme JOUNIAUX

Adresse du bureau : École VIVALDI, 1 rue du
Plessis, Saint-Pathus

Courriel : les4czons@hotmail.com

Site Internet : <https://les4czons.wixsite.com/les-quatre-c-zons>

Facebook : Les quatre C'zons de Vivaldi

→ LA VOIX DES PARENTS



Association de parents d'élèves.

Lieu : École Charles PERRAULT

Courriel : apelavoixdesparents@gmail.com

Site Internet :

<http://la-voix-des-parents.simplesite.com>

Facebook : APE La Voix des Parents. Ecole
Ch.Perrault Saint Pathus (*groupe fermé*)

Infos
2022-2023



SPORTS

→ COMPAGNIE D'ARC DE SAINT-PATHUS



Pratique du tir à l'arc.

Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc (F.F.T.A.).

Lieu : complexe sportif René PLUVINAGE
et Jeu d'Arc (*rue du Jeu d'Arc*)

Horaires : lundi de 8h30 à 23h,
vendredi de 9h à 23h

Président : Antonio FURIO

Adresse du bureau : 11 rue du Jeu d'Arc,
Saint-Pathus

Tél. : 07 69 42 05 78

Courriel : ca.st.pathus@free.fr

→ ESSPO ATHLÉTISME



Athlétisme enfant et course hors stade adulte.

Affiliée à la Fédération Française d'Athlétisme (F.F.A.).

Lieu : complexe sportif René PLUVINAGE

Horaires :

Enfants : mardi et vendredi :

selon niveaux : 18h à 19h15,
19h15 à 20h30

Adultes : mardi et jeudi : 19h à 20h30

Président : Jérémy PEGLION

Adresse du bureau : mairie de Saint-Pathus

Tél. : 06 51 01 77 22

Courriel : esspo.athletisme@gmail.com

Site Internet :

<https://esspo-athletisme.assoconnect.com/>

Facebook : ESSPO - Athlétisme

→ ESSPO CYCLOTOURISME



La pratique du vélo à la découverte d'autres paysages dans les environs et dans d'autres départements de la France et éventuellement dans les pays limitrophes. Affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme (F.F.Vélo).



Lieu : Rendez-vous devant la mairie

Horaires : le dimanche matin :

9h (Automne / Hiver),

8h30 (Printemps / Eté).

Président : Michel COTE DES COMBES

Adresse du bureau :

11 avenue des Chardonnerets, Saint-Pathus

Tél. : 06 95 95 94 40

Courriel : michelcdc@free.fr

Site Internet : ffvelo.fr



→ ESSPO FOOTBALL



Pratique du football en compétition et en loisir, au masculin comme au féminin. Affiliée à la Fédération Française de Football (F.F.F.).

Lieu : terrain de football au complexe sportif René PLUVINAGE - Rue des sources

Horaires : jour et horaires en fonction des catégories

Président : Jérôme GOSSELIN

Adresse du bureau : 9 rue des érables 77178, Saint-Pathus

Tél. : 06 22 67 49 18

Courriel : esspofootball77@gmail.com

Site Internet : esspofootball.com

Facebook :

Club ESSPO football Saint-Pathus Oissery

Instagram : St Pathus football

→ GYM PLUS



Pratique de la Gymnastique rythmique en loisir et compétition. Pratique du Hip-Hop, de la zumba et yoga enfants et propose des cours en duo parents/enfants. Cours collectifs avec des entraîneurs diplômés.

Lieu : complexe sportif René PLUVINAGE (gymnase et salle de danse)

Horaires : détail sur le site Internet

Présidente : Nadège BOUIDGHAGHEN

Adresse du bureau : mairie de Saint-Pathus

Tél. : 06 85 85 36 89

Courriel : gymplus77@gmail.com

Site Internet :

<http://gymplusstpathus.e-monsite.com>

Facebook : Gym Plus St Pathus



→ GYM TONIQUE



Renforcement musculaire, cardio, abdos, fessiers, step, zumba, stretching, pilates, swissball. Nos cours sont réalisés par des professeurs diplômés. Nous travaillons le corps en musique et dans la bonne humeur. Affiliée à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (F.F.E.P.G.V.).

Lieu : complexe sportif René PLUVINAGE (gymnase et salle de danse)

Horaires : lundi et jeudi de 19h30 à 20h30 dans la grande salle du gymnase, mardi sur inscription, de 18h30 à 19h30 dans la salle de danse.

Présidente : Corinne EPAULARD

Adresse du bureau : mairie de Saint-Pathus

Tél. : 07 67 58 97 50

Courriel : gymtonique77178@gmail.com

Facebook : Association Gym Tonique



→ HANDBALL CLUB

LA THÉROUANNE



Pratique du Handball en découverte, en loisirs et en compétition.

Affiliée à la Fédération Française de Handball (F.F.H.B.).

Lieux : gymnases de Oissery et de Saint-Souplets

Horaires : dépends de l'âge de l'adhérent

Contact : Julien BARET

Tél. : 06 62 64 93 74

Courriel : 5877063@ffhhandball.net

Facebook : HBC La Thérouanne

→ JUDO SAINT-PATHUS



Éveil judo, judo, taïso.

Affiliée à la Fédération Française de Judo (F.F.J.D.A.).

Lieu : complexe sportif René PLUVINAGE
(Dojo Henri LIMOUSIN)

Horaires : Eveil judo (5 à 6 ans) :
lundi de 17h30 à 18h15,
Judo (7 à 9 ans) :
lundi et jeudi de 18h30 à 19h30,
Judo (10 à 14 ans) :
lundi et jeudi de 19h30 à 20h45,
Judo (+ 15 ans) :
lundi et jeudi de 20h45 à 22h,
Taïso (+ 15 ans) :
mercredi de 19h30 à 21h,
Kata (+ 15 ans) :
mercredi de 21h à 22h,

Président : David GILLET

Adresse du bureau : 27 rue des Fresnes,
Saint-Pathus

Tel : 06 30 18 76 02

Courriel : judostpathus@gmail.com

Facebook :

<https://www.facebook.com/judostpathus/>

Instagram : JudoSaintPathus



→ LE TERRAIN VERT



Pratique du football auto-arbitré à 7 et Futsal
Loisir.

Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique
du Travail (F.S.G.T.).

Président : Théo RIDRIMONT

Adresse du bureau : mairie de Saint-Pathus

Courriel : leterrainvert@gmail.com

Instagram : @leterrainvert

→ LES VOLANTS PATHUSIENS



Pratique du badminton en loisirs.

Lieu : complexe sportif René PLUVINAGE »

Horaires : lundi de 17h30 à 19h30,
mardi et jeudi de 20h30 à 23h

Président : Carlos BRANDAO

Adresse du bureau : mairie de Saint-Pathus

Tél. : 06 06 60 06 42

Courriel : b.carlos1962@gmail.com

Site Internet :

les-volants-pathusiens0.webnode.fr

Facebook : Les Volants Pathusiens



→ N'VISPORT

Activité physique pour tous. Cours enfants
dès l'âge de 18 mois. Éveil moteur pour les
3-5 ans. Multisport pour les 6-11 ans.

Affiliée à la Fédération Française d'Éducation
Physique et de Gymnastique Volontaire
(F.F.E.P.G.V.).

Lieu : complexe sportif René PLUVINAGE
à Saint-Pathus (Dojo et salle de danse)
et Gymnase du collège de Oiserry

Horaires :

18/36 mois : mercredi matin et samedi matin

3-5 ans : mercredi après-midi entre 16h et 19h

6/11 ans : samedi matin

Contact : Nans AMEGADJE

Adresse du bureau : 1 rue des Peupliers,
Saint-Pathus

Tél. : 06 42 57 83 83

Courriel : nvisport77@gmail.com

Instagram : nvisport

→ PANTHER SELF DEFENSE



Apprentissage et pratique du self défense, pieds-poings.

Affiliée à Silat Tokku.

Lieu : complexe sportif René PLUVINAGE
(Dojo Henri LIMOUSIN)

Horaires : mardi de 21h à 23h

Président : Khalid NADIFI

Adresse du bureau : mairie de Saint-Pathus

Tél. : 06 17 06 49 91

Courriel : pantherselfdefense@hotmail.com

Instagram : @pantherselfdefense

→ PÉTANQUE CLUB DE SAINT-PATHUS

Infos
2022-2023



Pratique ludique et sportive de la pétanque.
Affiliée à la Fédération Française de Pétanque
et de Jeu Provençal (F.F.P.J.P.).

Lieu : boulo-drome (à côté du complexe sportif)

Adresse du bureau : mairie de Saint-Pathus

Facebook : Pétanqueclub Stpathus

→ SAINT-PATHUS ESCRIME



Pratique de l'escrime en loisirs et en compétitions.

Affiliée à la Fédération Française d'Escrime
(F.F.E.).



Lieu : complexe sportif René PLUVINAGE
(Dojo Henri LIMOUSIN)

Horaires : dimanche de 9h à 13h,
mercredi de 19h à 20h30

Présidente : Virginie RAMOS

Adresse du bureau : mairie de Saint-Pathus

Tél. : 06 28 63 56 45

Courriel : escrime.saintpathus@gmail.com

Site Internet :

<https://escrimesaintpathus.sportsregions.fr>

Facebook : @spescrime

Instagram : 77escrimesaintpathus

→ SHOTO KARATE DE SAINT-PATHUS



Apprentissage et pratique du Karaté.
Affiliée à la Fédération Française de Karaté
(F.F.K.).

Lieu : complexe sportif René PLUVINAGE
(Dojo Henri LIMOUSIN et salle de danse libre)

Horaires : lundi de 18h à 22h, 3 cours répartis :

6-8 ans (1h)

9-14 ans (1h)

15 ans et +

samedi de 9h à 13h :

9h - 10h30 : 15 ans et +

10h30 - 11h30 : 6-8 ans

11h30 - 13h : 9-14 ans

Présidente : Isabelle CORSINI

Adresse du bureau : 2 rue Jacques Brel,
Saint-Pathus

Tél. : 06 16 07 04 05

Courriel : shoto.karate.stpathus@gmail.com

Site Internet : à venir pour la rentrée 2023-2024

Facebook : SHOTO Karate SAINT Pathus

→ TENNIS-CLUB DE SAINT-PATHUS



Cours collectifs de tennis (loisirs /
compétition), cours individuels de tennis,
stages de tennis. Animations multisports.
Affiliée à la Fédération Française de Tennis
(F.F.T.).

Lieu : terrain de tennis couvert
(rue des Petits Ormes)

Horaires : lundi de 17h30 à 22h30
mercredi de 10h à 22h30
jeudi de 17h30 à 22h30
samedi de 9h à 14h

(selon niveau, joueurs et planning).

Contact : Anaïs TIFRA (Directrice sportive)

Adresse du bureau : Rue des Petits Ormes,
Saint-Pathus

Tél. : 06 81 48 94 01

Courriel : tcstpathus@free.fr

Facebook : TC Saint Pathus

Instagram : tcsaintpathus



→ TENNIS DE TABLE DE SAINT-PATHUS



Initiation et pratique du tennis de table en loisir et en compétition, à partir de 7 ans. Affiliée à la Fédération Française de Tennis de Table (F.F.T.T.).



Lieu : complexe sportif René PLUVINAGE
(Salle Robert LAURENT)

Horaires :

Entraînements Adultes :

Lundi de 20h à 23h

Loisirs Adultes :

Mardi et jeudi de 20h à 23h

Entraînements Jeunes :

Dimanche 9h30 - 11h15 ou 11h15 - 12h30
(selon groupes de niveaux)

Compétition adultes : Vendredi à partir de 20h.

Compétition jeunes : Samedi de 14h à 18h

Contact : Ricardo FEOLA

Adresse du bureau : mairie de Saint-Pathus

Tél. : 07 66 03 18 48

Courriel : ttstpathus@gmail.com

Site Internet : www.ttsaintpathus.com

Facebook : Tennis de Table Saint-Pathus

→ TWIRLING-CLUB BÂTON DE SAINT-PATHUS



Activité sportive alliant danse, théâtre, gymnastique et maniements de bâtons. Affiliée à la Fédération Française Sportive de Twirling-Bâton (F.F.S.T.B.).

Lieu : complexe sportif René PLUVINAGE
(gymnase)

Horaires : débutants :

mercredi de 14h à 15h30 ;

jeudi de 18h à 19h

confirmés :

mercredi de 14h à 16h30

jeudi de 18h à 19h30

Présidente : Angélique FERREIRA MENDES

Adresse du bureau : 15 rue Claude Nougaro,
Saint-Pathus

Tél. : 06 09 23 86 05

Courriel : twirlingsaintpathus77@orange.fr

Instagram : twirlingclub_stpathus

→ YAKADANSÉ



Danse.

Lieu : complexe sportif René PLUVINAGE
(salle de danse)

Horaires : Samedi de 9h30 à 17h

Contact : Héléna OMIEL

Adresse du bureau : mairie de Saint-Pathus

Tél. : 06 09 99 84 14

Courriel : associationyacadanse@gmail.com

Site Internet :

<https://yakadansefr.wixsite.com/website>

Facebook : Yakadanse - Saint-Pathus

Instagram : yakadanse-saintpathus



POLITIQUE

→ AGIR POUR SAINT-PATHUS



Nous sommes un groupe composé de femmes et d'hommes animés du désir de servir encore et toujours notre ville dans un projet cohérent tourné vers l'avenir pour nos concitoyens.

Président : Jean-Benoît PINTURIER

Adresse du bureau : 6 rue Saint-Antoine,
Saint-Pathus

Courriel : agirpoursaintpathus@gmail.com

Facebook : Agir Pour Saint-Pathus



→ ALLIANCE PATHUSIENNE



Créer un projet de ville avec l'ensemble des Pathusiens.

Tél. : 06 72 58 11 23

Courriel : alliancepathusienne@gmail.com

HORS SAINT-PATHUS

→ ASSOCIATION DE MODÉLISME DE LONGPERRIER (ADML)



Modélisme naval. Construction et navigation.

Lieu : CONSTRUCTION : ancienne mairie de Longperrier

NAVIGATION : 2 fois par mois au Parc des Petits Ormes à Saint-Pathus

Horaires : Construction : mardi de 10h à 17h,
samedi de 14h à 17h

Navigation : 2 fois par mois au Parc des Petits Ormes à Saint-Pathus de 14h à 17h

Président : Alain QUERCY

Adresse du bureau : ancienne mairie de Longperrier,
rue de Maincourt, 77230 Longperrier

Tél. : 06 20 22 43 86

Courriel : adml.longperrier@gmail.com

Site Internet : www.adml.jimdo.free.com

→ COUNTRY-CLUB SULPICIEN



Danse country

Lieu : Espace Claude MAURICE,
77165 Saint-Souplets

Horaires : 2 cours par semaine

Président : Guillemette LOPES

Tél. : 06 10 66 45 06

Courriel : martine.malavasi@sfr.fr



HORS SAINT-PATHUS

→ AÉRO-CLUB



RENÉ MOUCHOTTE (A.C.R.M.)

Permettre et favoriser la pratique de l'aviation légère.

Affiliée à la Fédération Française d'Aéronautique (F.F.A.).

Lieu : aérodrome du Plessis-Belleville
à Ermenonville

Horaires : 7/7 jours - 24/24 heures

Président : Thierry METAYER

Adresse du bureau : Aérodrome du Plessis-Belleville, 60950 Ermenonville

Tél. : 06 08 87 53 23

Courriel : acrm@acrm.fr

Site Internet : www.acrm.fr

Facebook : aéroclub René MOUCHOTTE
ACRM

→ BASKET-CLUB DU CANTON

DE NANTEUIL-LE-HAUDOUIIN



Pratique du Basket-ball en compétition.

Affiliée à la Fédération Française du Basket Ball (F.F.B.B.).

Lieux : gymnases du Plessis-Belleville,
Lagny-le-Sec et Nanteuil-le-Haudouin

Horaires : Entraînements du lundi au samedi.
Horaires et jours définis selon les catégories + matchs le samedi et le dimanche. Les horaires seront communiqués le jour du forum.

Contact : Secrétaire

Adresse du bureau : mairie de Nanteuil-Le-Haudouin, 60440 Nanteuil-le-Haudouin

Tél. : 07 60 93 87 48 (boîte vocale)

Courriel : basketclub.bccn@gmail.com

Facebook :

Basket Club Canton Nanteuil le Haudouin

Instagram : bccn_nanteuil

→ HOME SCRAP DECO



Loisirs créatifs, scrapbooking, home déco, DIY, cartonnage, décoration... Découverte de nouvelles matières ou techniques originales, en toute simplicité et entre copines.

Lieu : Oissery
(ancien centre de loisirs, impasse de l'Étang)

Horaires :

adultes : 1 vendredi / mois à partir de 20h30

enfants : 4-5 samedis après-midi

Planning sur l'année, remis sur demande.

Présidente : Elodie LALOUX

Adresse du bureau : rue Gaston Fontaine,
77178 Oissery

Tél. : 06 24 63 19 30

Courriel : homescrapdeco77178@gmail.fr

Site Internet :

<http://homescrapdeco77178.e-monsite.com>

Facebook : Association HOME SCRAP DECO

→ RIC PLESSIS-LAGNY (RUGBY)



Solidarité, détermination, respect, famille, passion.

Affiliée à la Fédération Française de Rugby (F.F.R.).

Lieu : stade de Lagny-le-Sec

Horaires :

Ecole de rugby, à partir de 3 ans (2019) :

samedi matin de 10h à 12h

Loisir à partir de 18 ans : mercredi et vendredi
de 19h à 21h

Sénior à partir de 18 ans : mardi et jeudi de 20h
à 22h

Président : Christophe PLISSON

Adresse du bureau : 8 place de l'Eglise, 60330
Le Plessis-Belleville

Tél. : 06 15 91 24 83

Courriel : ricpl60@gmail.com

Site Internet : <http://ricpl.e-monsite.com/>

Facebook : RICPL60

Infos
2022-2023

VIE CULTURELLE

La ville de Saint-Pathus propose toute au long de l'année des événements et manifestations pour tous les Pathusiennes et Pathusiens, petits et grands.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE **« LA MAISON DU VER LISANT »**

La bibliothèque vous accueille toute l'année (hormis pendant les vacances de fin d'année et la période estivale) :

- lundi : 14h - 18h
- mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h
- vendredi : 14h - 18h
- samedi : 10h - 12h / 14h - 18h

Rue de l'Église (ancienne mairie)

Tél. : 01 60 23 26 34

@ : bibliotheque@saint-pathus.fr



LA CARTE D'ADHÉSION
à la bibliothèque municipale
est gratuite
pour tous les Pathusiens.

Des nouveautés chaque trimestre !

Retrouvez les nouveautés et le catalogue de l'ensemble des livres de la bibliothèque sur le site Internet de la ville.

EN 2023

Le Marché de Noël

Retrouvez les exposants, les animations et déambulations le **samedi 9 décembre** au Domaine des Brumiers (rue de l'Église).

Patinoire

En fin d'année au Domaine des Brumiers (rue de l'Église).

Gratuite pour les Pathusiens.

EN 2024

Le Festival du Foin aux Brumiers

Le samedi 22 juin au Domaine des Brumiers.

La Fête de l'été

Le samedi 6 juillet au Prieuré (rue de l'Église).

La Fête communale

Les samedi 27 et dimanche 28 juillet au complexe sportif René PLUVINAGE (rue des Sources).

Attention, les dates des manifestations indiquées ci-dessus sont susceptibles d'être modifiées dans le courant de l'année

LE CENTRE CULTUREL DES BRUMIERS

Le Centre Culturel des Brumiers est ouvert depuis septembre 2018. Il comprend une salle de spectacle/cinéma de 191 places (Salle Florimond LEURIDAN), une salle polyvalente (Salle Robert MICHEL) pour les expositions et des salles de cours mises à disposition des associations.



Allée des Arts - 77178 SAINT-PATHUS

Facebook : Centre Culturel des Brumiers

Programmation des spectacles / cinéma : www.centreculturel-des-brumiers.fr

VOTRE ÉLUE :



Virginie POULIZAC
Adjointe au Maire
*en charge de la culture,
du devoir de mémoire,
des relations avec l'Aéroport
de Paris et de la préservation
du patrimoine*

@ : virginie.poulizac@saint-pathus.fr



Mairie de Saint-Pathus
Service communication, évènementiel
et culturel :

Tél. : 01 60 01 01 73

Fax : 01 60 01 58 29

@ : coordinateur.event@saint-pathus.fr

Site Internet : www.saint-pathus.fr

NOUVEAUTÉ

BILLETERIE À DISTANCE

À partir de la rentrée de septembre 2023, un service de vente en ligne sera disponible sur le site Internet du Centre Culturel des Brumiers

centreculturel-des-brumiers.fr/

Il vous sera alors possible d'acheter vos places de spectacles depuis votre ordinateur, smartphone, ou tablette.

Plus d'informations en mairie au 01 60 01 01 73

**Pensez à faire votre carte d'adhérent
ou à renouveler votre abonnement**

- Gratuite pour les Pathusiens*

Prix réduits sur les spectacles toute l'année

- Et d'autres avantages



Avantage :

La carte d'adhésion vous permet de bénéficier d'un tarif préférentiel durant toute la saison culturelle (tarif adhérent).

Comment en bénéficier :

La carte est nominative et personnelle et ne peut pas être cédée.
Sa validité court sur la saison culturelle (de septembre à juin).

L'abonnement doit être réactualisé tous les ans (à partir de juillet).

Prix : Gratuite pour les Pathusiens *

30 € pour les adultes extérieurs

10 € pour les - 18 ans extérieurs

* sur présentation d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et d'un livret de famille et/ou pièce d'identité.

SOMMAIRE :

→ CONCERT / SPECTACLE /

SPECTACLE MUSICAL / COMÉDIE MUSICALE

- **Dimanche 22 octobre 2023**
Spectacle musical : Les Coulistes Du Jazz. p. 46
- **Samedi 18 novembre 2023**
Comédie musicale : Music'Hall - Les Misérables... p. 48
- **Samedi 25 novembre 2023**
Spectacle d'hypnose : Hypnoteam - Hors Limite 2.0 p. 49
- **Vendredi 22 mars 2024**
Saint-Patrick : Celtic Sailors. p. 55
- **Samedi 6 avril 2024**
Concert : Trio Goldman Ensemble p. 56
- **Samedi 1er juin 2024**
Concert : Arcangelo. p. 59

→ THÉÂTRE

- **Samedi 4 février 2024**
Théâtre musical : CITAREL - Sans queue ni tête ... p. 53
- **Dimanche 28 avril 2024**
Théâtre : La hasard du paon - Les quatre sœurs March
..... p. 58

→ MARCHÉ / PATINOIRE

- **Samedi 9 et dimanche 10 décembre 2023**
Marché de Noël p. 50
Patinoire. p. 52

→ THÉS DANSANTS

- **Dimanche 26 novembre 2023**
- **Dimanche 28 janvier 2024**
- **Dimanche 17 mars 2024**
- **Dimanche 5 mai 2024**
..... p. 44

→ SALON / EXPOSITION / FESTIVAL

- **Samedi 23 et dimanche 24 septembre 2023**
L'Histoire débarque à Saint-Pathus p. 45
- **Du samedi 2 mars au dimanche 10 mars 2023**
Écoliers du Monde p. 54
- **Samedi 22 juin 2024**
Festival du Foin aux Brumiers p. 60-61

→ JEUNESSE

- **Dimanche 29 octobre 2023**
Spectacle de Guignols - Spécial Halloween p. 47
- **Samedi 9 et dimanche 10 décembre 2023**
« Arbre de Noël » : samedi : cinéma p. 51
« Arbre de Noël » : dimanche : spectacle p. 51
- **Samedi 20 avril 2024**
Jeux vidéo - tournois de gaming p. 57
- **Samedi 6 juillet 2024**
Spectacle de Guignols p. 62

→ INFORMATIONS PRATIQUES p. 63

→ CINÉMA p. 64-65

NOVEMBRE
JANVIER
MARS
MAI

THÉS DANSANTS 2023/24



DIMANCHES DANSANTS 4 APRÈS-MIDI À NE PAS MANQUER !

Les thés dansants, organisés par la municipalité en partenariat avec l'association Les Amis du Foin aux Brumiers, font leur grand retour au Centre Culturel des Brumiers dès le dimanche 26 novembre 2023 de 14h30 à 18h00 ainsi que trois autres dates dans le courant du premier semestre 2024 !

Ils seront animés par un orchestre pour des après-midis mêlant des airs de valse, de tango et bien d'autres encore.

Informations en mairie au 01 60 01 01 73.



INFORMATIONS PRATIQUES

Dimanche 26 novembre,
Dimanche 28 janvier,
Dimanche 17 mars,
Dimanche 5 mai

Centre Culturel des Brumiers
Salle Robert MICHEL

TARIFS

10 € comprenant l'entrée, une coupe de crémant et une part de gâteau

SEPTEMBRE

EXPOSITION

2023



L'HISTOIRE DÉBARQUE À SAINT-PATHUS

RETOUR VERS LE PASSÉ !

Samedi de 13h à 18h :

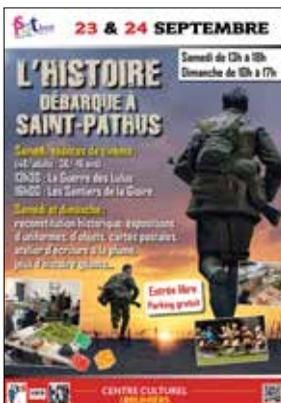
Film à 13h30 - La guerre des Lulus

Film à 16h00 - Les sentiers de la Gloire
(4 € / adulte ; 3 € / -16 ans)

Dimanche de 10h à 17h :

Ateliers de présentation d'objets et d'uniformes à destination des enfants.

Tout au long du week-end, différentes activités telles que les jeux d'histoire, l'atelier d'écriture des cartes postales anciennes de Saint-Pathus, l'exposition sur les batailles de la Marne, l'exposition des cartophiles et/ou des objets proposés par Scène et Marne 1914.



S.M.C.G.
SOCIÉTÉ DES AMIS DU MUSÉE
DE LA GRANDE GUERRE

MUSÉE
DE LA
GRANDE
GUERRE

INFORMATIONS PRATIQUES

Samedi 23 septembre
de 13h à 18h

Dimanche 24 septembre
de 10h à 17h

Centre Culturel des Brumiers
Salle Robert MICHEL
Salle Florimond LEURIDAN

Entrée libre et gratuite.

Les dates et les horaires sont susceptibles d'être modifiés

SPECTACLE MUSICAL

OCTOBRE
2023



LES COULISSES DU JAZZ UN SPECTACLE MUSICAL INTERACTIF

Les Coulisses Du Jazz c'est une rencontre magique pour les enfants avec des Jazz Women et Jazz Men professionnels.

Dans un premier temps, nous vous proposons des ateliers "Les Coulisses Du Jazz" pour la découverte du Jazz et des instruments de musique traditionnels, destinés aux enfants (*sur inscription en mairie*).

Puis suivi d'un mini concert du groupe pour les enfants et leurs familles.

Attention nombre de places limité.



INFORMATIONS PRATIQUES

Dimanche 22 octobre
à 14h

Ouverture des portes à 13h

Centre Culturel des Brumiers
Salle Florimond LEURIDAN

TARIFS

Plein tarif : 8€

Adhérents : 5€

Tarif réduit : 2,50€

Inscription obligatoire pour les enfants souhaitant participer aux ateliers (accès gratuit au spectacle pour les enfants ayant participé aux ateliers).

HALLOWEEN

OCTOBRE
2023



SPECTACLE DE GUIGNOLS SUR LE THÈME D'HALLOWEEN

Pour fêter Halloween, la municipalité invite tous les petits Pathusiens au Centre Culturel des Brumiers pour assister à un spectacle de Guignols.



À l'issue de la représentation, le goûter sera offert sur place.



Inscriptions à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture, sur présentation d'un justificatif de domicile.

Attention nombre de places limité.

Les dates et les horaires sont susceptibles d'être modifiés



INFORMATIONS PRATIQUES

Dimanche 29 octobre
à 15h
Ouverture des portes à 14h

Centre Culturel des Brumiers
Salle Florimond LEURIDAN

TARIFS

Spectacle offert par la municipalité aux enfants Pathusiens accompagnés d'un adulte.

Inscription obligatoire en mairie.

COMÉDIE MUSICALE

NOVEMBRE
2023

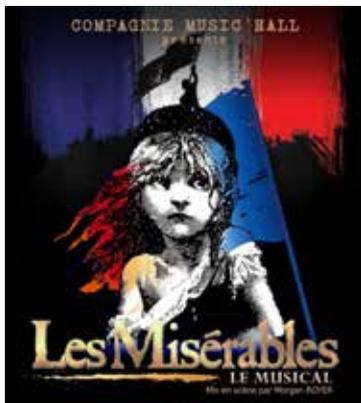


LES MISÉRABLES COMPAGNIE MUSIC'HALL

Après plusieurs comédies musicales à succès dont Mamma Mia et Starmania, la compagnie Music'Hall de Morgan ROYER revient à Saint-Pathus pour vous présenter Les Misérables, inspirée de l'œuvre de Victor Hugo.

Elle raconte l'histoire de Jean VALJEAN, en liberté conditionnelle après avoir passé dix-neuf ans au bagne, qui mènera une multitude de vies à travers la seconde moitié du XIXe siècle.

Mise en scène : Morgan ROYER



INFORMATIONS PRATIQUES

Samedi 18 novembre

à 20h30

Ouverture des portes à 19h30

Centre Culturel des Brumiers
Salle Florimond LEURIDAN

TARIFS

Plein tarif : 20€

Adhérents : 15€

Tarif réduit : 7,50€



SPECTACLE D'HYPNOSE PAR L'HYPNOTEAM - HORS LIMITES 2.0

Plongez dans l'univers de l'hypnose avec Les Hypnotiseurs® !
Sommes-nous tous réceptifs à l'hypnose ? Dormons-nous réellement sous hypnose ? Les hypnotiseurs prennent-ils le contrôle de notre cerveau ?

Vous découvrirez tout ce qu'il est possible de faire grâce à l'hypnose dans une mise en scène mêlant pédagogie, humour, émotions et performances.

3 hypnotiseurs, 3 styles : Xavier l'hypnotiseur star des réseaux sociaux (+ 2M de followers), Édouard le thérapeute et Sébastien, l'ange gardien.

En première mondiale, rencontrez l'Hologramme-Hypnotiseur, vivez un arrêt du tabac sur scène, posez vos questions et levez vos doutes...

Osez tenter une expérience incroyable et repousser vos limites !



HYPNOTEAM

INFORMATIONS PRATIQUES

Samedi 25 novembre
à 20h30
Ouverture des portes à 19h30

Centre Culturel des Brumiers
Salle Florimond LEURIDAN

TARIFS

Plein tarif : 25€
Adhérents : 20€
Tarif réduit : 10€

MARCHÉ DE NOËL

DÉCEMBRE
2023



ANIMATIONS ET DÉGUSTATIONS EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LES AMIS DU FOIN



Le marché de Noël de Saint-Pathus se déroulera samedi 9 décembre de 11h à 20h30 au Domaine des Brumiers.

Vous y trouverez de nombreux exposants pour faire le plein d'idées de cadeaux à l'approche des fêtes de fin d'année.

Tout au long de la journée, plusieurs animations seront présentes notamment des déambulations de mascottes, des stands de gourmandises, et tant d'autres à découvrir !

La journée se clôturera avec le tir d'un feu d'artifice à 20h30.



INFORMATIONS PRATIQUES

Samedi 9 décembre
de 11h à 20h30

Domaine des Brumiers

Entrée libre et gratuite

ARBRE DE NOËL

DÉCEMBRE
2023



CINÉMA / SPECTACLE

OFFERTS PAR LA MUNICIPALITÉ POUR
LES ENFANTS PATHUSIENS

CINÉMA :

Les choix des films seront connus 3 semaines avant les séances.

SPECTACLE :

Le choix du spectacle sera connu
3 semaines avant la date.

À destination de tous les enfants
Pathusiens sur présentation
d'un justificatif de domicile.

Attention, nombre de places
limité.



Les dates et les horaires sont susceptibles d'être modifiés

INFORMATIONS PRATIQUES

Samedi 9 décembre

Cinéma :
2 séances : 14h et 16h
Ouverture des portes
à 13h

Dimanche 10 décembre

Spectacle à 14h
Ouverture des portes
à 13h

Centre Culturel des Brumiers
Salle Florimond LEURIDAN

TARIFS

Spectacle offert par la
municipalité aux enfants
Pathusiens accompagnés
d'un adulte.

Inscription obligatoire en
mairie.

DÉCEMBRE
JANVIER

PATINOIRE

2023/2024



GLISSADE VERS LE PÔLE NORD EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION LES AMIS DU FOIN

Pour petits et grands, la patinoire de Saint-Pathus revient pendant toute la période des fêtes de fin d'année (*hors jours fériés, le 25 décembre et 1^{er} janvier*).

Le détail des jours et des horaires vous sera communiqué ultérieurement.



INFORMATIONS PRATIQUES

Domaine des Brumiers

TARIFS

Plein tarif : 2€

Adhérents : gratuite
(sur présentation d'un
justificatif de domicile)

THÉÂTRE MUSICAL

FÉVRIER
2024



SANS QUEUE NI TÊTE PAR LA TROUPE CITAREL

Bienvenue en Absurdiland ! Vous ne comprenez rien, c'est normal, l'objectif est atteint.

Venez vivre une aventure hors du commun au sein du musée d'art Dare, si les conditions climatiques le permettent car de fortes intempéries pourraient mettre en péril l'étanchéité des acteurs.

Un spectacle issu de notre imagination avec l'aide de Chanson Plus Bifluorée, Les Wiggles, Les Goguettes mais aussi Yves Montand, Carlos ou Pierre Perret...



INFORMATIONS PRATIQUES

Samedi 4 février
à 20h30

Ouverture des portes
à 19h30

Centre Culturel des Brumiers
Salle Florimond LEURIDAN

TARIFS

Plein tarif : 18€
Adhérents : 13€
Tarif réduit : 6,50€

Les dates et les horaires sont susceptibles d'être modifiés

FÉVRIER
MARS

2024

EXPOSITION



ÉCOLIERS DU MONDE

PAR VÉRONIQUE DURRUTY



L'exposition des "Écoliers du Monde" est constituée de 30 photographies, correspondant à 30 pays différents.

Elles seront accompagnées de chiffres actualisés sur la scolarisation du pays, la différence entre filles et garçons et le taux d'alphabétisation du pays.

L'exposition sera ouverte aux écoles la semaine avec différents ateliers proposés par Véronique DURRUTY, mais aussi au public les week-ends sous forme d'entrée libre.



INFORMATIONS PRATIQUES

Samedi 2 mars

De 13h à 18h

Dimanche 3 mars

De 10h à 17h

Samedi 9 mars

De 13h à 18h

Dimanche 10 mars

De 10h à 17h

Centre Culturel des Brumiers
Salle Robert MICHEL

TARIF

Entrée et participation libre



SAINT-PATRICK

MARS

2024



TITRE SPECTACLE

PAR LES CELTIC SAILORS



Mélangant répertoire irlandais traditionnel et influences diverses, CELTIC SAILORS crée une fusion unique, mais aussi une ambiance très chaleureuse et une forte complicité avec le public.

Doués d'une présence scénique généreuse, les CELTIC SAILORS joignent la danse et la vidéo à leur prestation, transformant l'ensemble en un véritable spectacle, énergique, varié, rythmé et très convivial.

CELTIC SAILORS est un groupe original, festif et d'une grande qualité musicale.

Leur première venue à Saint-Pathus en 2022 pour un concert avait ravi le public et le groupe atteste du succès croissant au fil des spectacles !



INFORMATIONS PRATIQUES

Vendredi 22 mars
à 20h30

Ouverture des portes
à 19h30

Centre Culturel des Brumiers
Salle Florimond LEURIDAN

TARIFS

Plein tarif : 20€
Adhérents : 15€
Tarif réduit : 7,50€

Les dates et les horaires sont susceptibles d'être modifiés

CONCERT

AVRIL
2024



TRIO GOLDMAN ENSEMBLE REPRISE DE TUBES CULTES

À l'aube des 70 ans de Jean-Jacques Goldman, venez nous voir pour fredonner vos titres préférés : Quand la musique est bonne, Envole-moi, Là-bas, Je te donne...

Goldman Ensemble respecte avec passion l'œuvre et l'univers de l'artiste.

Une violoniste/chanteuse et deux guitaristes/chanteurs vous assurent de redécouvrir sa carrière solo et la période Fredericks/Goldman/Jones.

On vous promet un concert 100 % tubes !



INFORMATIONS PRATIQUES

Samedi 6 avril

à 20h30

Ouverture des portes
à 19h30

Centre Culturel des Brumiers
Salle Florimond LEURIDAN

TARIFS

Plein tarif : 23€
Adhérents : 18€
Tarif réduit : 9€

JEUX VIDÉO

AVRIL
2024



TOURNOI DE GAMING VENEZ VOUS CHALLENGER !

Tournoi dans la salle Florimond LEURIDAN

Participez, entre amis ou en famille, à un grand tournoi de jeux vidéo sur écran géant. Inscription obligatoire en mairie. Les jeux vidéo vous seront proposés ultérieurement.

Rétrogaming et jeux récents dans la salle Robert MICHEL

Plusieurs postes avec consoles vintages et récentes vous seront proposées en libre accès.

2LIVES
GAMING FOR EVENTS

INFORMATIONS PRATIQUES

Samedi 20 avril
de 14h à 18h

Centre Culturel des Brumiers
Salles Robert MICHEL
et Florimond LEURIDAN

TARIF

Entrée libre et gratuite pour
l'espace rétro gaming et jeux
récents.

3€/personne uniquement
pour les tournois

Réservation obligatoire
à l'accueil de la mairie

Attention : nombre de places
limité.

Les dates et les horaires sont susceptibles d'être modifiés



LES QUATRE SOEURS MARCH ŒUVRE MODERNE ET FÉMINISTE

Joséphine, Meg, Beth et Amy MARCH vivent une existence modeste dans les États-Unis du XIX^{ème} siècle. De l'enfance à l'âge adulte, ces quatre sœurs aux personnalités disparates tentent, tant bien que mal, de trouver chacune leur trajectoire à travers la vie.

Parmi elles, Jo lutte à son échelle pour se faire une place dans une société qui voudrait la cantonner à un rôle dans lequel elle ne se reconnaît pas. Entre sa passion pour l'écriture, son amitié capitale avec son voisin Laurie, ses espoirs et ses désillusions, la jeune fille va tout faire pour défendre sa liberté et devenir la femme qu'elle veut être.

Mise en scène : Armanche GALPIN et Aurélien HOUVER



INFORMATIONS PRATIQUES

Dimanche 28 avril

à 16h

Ouverture des portes
à 15h

au Centre Culturel des
Brumiers

Salle Florimond LEURIDAN

TARIFS

Plein tarif : 17€

Adhérents : 12€

Tarif réduit : 6€

CONCERT

JUIN
2024



ARCANGELO

CONCERT CLASSIQUE, ORCHESTRE À CORDES

Arcangelo est un orchestre à cordes de Marcq-en-Barœul, créé en 2009. Dirigé par Anne-Christine LEURIDAN, il regroupe une vingtaine de musiciens qui partagent leur passion de la musique en amateurs éclairés.

L'orchestre traverse avec plaisir et émotion 4 siècles de musique, de la musique baroque aux compositeurs du XX^{ème} siècle.

En formation simple : il privilégie le répertoire pour cordes et met en valeur ses musiciens dans des concertos variés. En formation symphonique, l'orchestre s'adjoit des vents et percussions, en partenariat avec l'ensemble « Arabesque » ; il peut ainsi se produire dans un répertoire plus large.



Les dates et les horaires sont susceptibles d'être modifiés

INFORMATIONS PRATIQUES

Dimanche 2 juin

à 15h

Ouverture des portes
à 14h

au Centre Culturel des
Brumiers

Salle Florimond LEURIDAN

TARIFS

Plein tarif : 18€

Adhérents : 13€

Tarif réduit : 6,50€

FESTIVAL

JUIN
2024

Concert des Forbans lors du Festival en juin 2023



FESTIVAL DU FOIN AUX BRUMIERS

EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION
LES AMIS DU FOIN AUX BRUMIERS

S'il y a une date à retenir, c'est bien celle du samedi 22 juin 2024 pour le concert du Festival du Foin aux Brumiers !

Des informations vous seront communiquées ultérieurement, mais une chose est sûre, nous vous réservons bien des surprises... Vous étiez nombreux à avoir répondu présents pour l'édition de 2023, nous comptons sur vous pour 2024 !

Festival 2022



INFORMATIONS PRATIQUES

Samedi 22 juin

à partir de 18h30

au Domaine des Brumiers

TARIF

Entrée sur don (à partir de 1€) qui seront reversés à une association œuvrant pour les personnes en situation de handicap.

*Dans l'après-midi,
cinéma de plein-air avec la
projection du film
Bohemian Rhapsody en 2022*



*Beer Truck
Brasserie Félicité*

*Buvette et restauration
sur place*



GUIGNOLS

JUIN
2024



SPECTACLE DE GUIGNOLS ART DU SPECTACLE DESTINÉ AUX ENFANTS

Le théâtre de Guignol, ou plus largement le spectacle de marionnettes, est une animation qui a toujours bien fonctionné auprès des enfants. Il offre de nombreuses possibilités de spectacles, que cela soit au niveau du type de marionnettes ou au niveau du thème de l'histoire racontée. Ce qui fait qu'il convient très facilement à tous.

L'artiste marionnettiste de la production LISON donne vie à ses marionnettes de façon artistique, ludique et interactive. Car c'est ce qui plaît le plus aux enfants : le côté participatif qui leur permet d'être complètement happés par l'histoire. Les personnages qu'ils ont sous les yeux les emmènent en voyage.



INFORMATIONS PRATIQUES

Samedi 6 juillet

à 15h

au Pré des Brumiers

TARIF

Entrée libre.

Une participation financière vous sera demandée (plus d'informations à venir).

INFORMATIONS PRATIQUES

**NOUVEAUTÉ
BILLETTERIE À
DISTANCE !**

LA CARTE D'ADHÉSION *

La carte d'adhésion vous permet de bénéficier d'un tarif préférentiel pour toute la saison (*tarif Adhérent*).

La carte d'adhésion est nominative et personnelle et ne peut pas être cédée.

L'abonnement devra être réactualisé tous les ans (*de septembre à juin*).

Prix : gratuite pour les Pathusiens **

30€ pour les adultes extérieurs

10€ pour les -18 ans extérieurs

RÉSERVATION DE VOS PLACES

ACHAT DES PLACES

- POUR LES SPECTACLES *** -

Sauf mention contraire, tout spectateur, quel que soit son âge, doit s'acquitter d'un droit d'entrée.

Paiement en ligne (centreculturel-des-brumiers.fr), par chèque (*à l'ordre N°560209 – RÉGIE R BILLETTERIE SAISON CULTURELLE*) ou en espèces.

• en mairie :

lundi : 14h - 17h30 ;

mardi, mercredi et jeudi : 9h - 12h / 14h - 17h30 ;

vendredi : 9h - 12h

• **sur place** : le jour de la représentation. Ouverture de la billetterie 1 heure avant le début de la représentation.

• **en ligne** : sur le site www.centreculturel-des-brumiers.fr/

POUR LE BIEN DE TOUS

Sachez que pendant le spectacle :

- les photos (*avec flash*) sont strictement interdites,
- les portables doivent être mis en mode silencieux,

Il est interdit de manger et de boire dans la salle de spectacle.

ACCUEIL DU PUBLIC

HORAIRES

Les jours de spectacle, le guichet sera ouvert 1 heure avant l'heure de représentation avec la possibilité d'y acheter des places de spectacle.

BILLETS

À la mairie : en semaine, les billets vous seront donnés au moment même de la réservation.

Les billets ne sont ni repris, ni échangés sauf en cas d'annulation du spectacle.

PLACES NUMÉROTÉES

Chaque place est numérotée, le fauteuil correspondant au numéro de votre place vous est réservé et garanti jusqu'à l'heure de la représentation.

RETARDATAIRES

Sauf imprévu, les spectacles débutent à l'heure indiquée. **Les spectateurs retardataires de moins de 10 minutes après le début du spectacle**, seront placés au moment jugé le plus opportun. Passé ce délai, il ne sera plus possible d'accéder à la salle par respect des artistes et des autres spectateurs.

SPECTACLE « COMPLET »

Même annoncé complet, n'hésitez pas à nous contacter, des désistements sont toujours possibles :

• en mairie : 01 60 01 01 73

en semaine, aux heures d'ouverture de la mairie,

• au Centre Culturel des Brumiers : 01 60 38 08 90

ligne ouverte uniquement 1 heure avant le spectacle pour tout renseignement.

ACCÈS POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE (PMR)

Le Centre Culturel des Brumiers est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.

Pour tout accès à la salle Florimond LEURIDAN en fauteuil roulant, il est impératif de le préciser lors de l'achat des places.

Nous conseillons de venir 30 minutes avant le spectacle.

** sur présentation d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.*

*** la carte d'adhésion n'est pas valable pour les séances de cinéma payantes.*

**** pour le cinéma, voir conditions page 64.*

CINÉMA



SÉANCES DE CINÉMA

DANS LA SALLE
FLORIMOND LEURIDAN

Les titres des films diffusés lors des séances cinéma vous seront communiqués environ 3 semaines avant la date définie dans le calendrier. En fonction de l'actualité cinématographique, deux ou trois séances pourront être prévues sur la même journée.

DATES PROGRAMMÉES POUR LA SAISON 2023-2024 * :

- 09 SEPTEMBRE
- 7 OCTOBRE
- 04 NOVEMBRE
- 02 DÉCEMBRE
- 13 & 27 JANVIER
- 10 FÉVRIER
- 9 MARS
- 13 & 27 AVRIL
- 01 & 29 JUIN

* Jours et/ou horaires susceptibles d'être modifiés



INFORMATIONS PRATIQUES

Ouverture des portes

1 heure avant le début du 1^{er} film.

Centre Culturel des Brumiers
Salle Florimond LEURIDAN

TARIFS

Adultes : 4€

Adhérents et jeunes
de moins de 16 ans : 3€

SUR PLACE UNIQUEMENT

au Centre Culturel des Brumiers :
vente des places de cinéma le jour
même de la projection à partir de 14h
et ce, pour les 3 séances.

Paiement en espèces, carte bancaire
ou par chèque à l'ordre de :
« Les amis du foin aux brumiers »

CARTE DE SOUTIEN de Ciné Rural Oise :



Toute personne peut demander sa carte de soutien sur www.cinerural60.com.

10 € / carte, valable un an.

Strictement personnelle, elle donne droit à son titulaire « adulte » de bénéficier du tarif réduit (3 €) à toutes les séances organisées par Ciné Rural 60 dans l'ensemble du circuit (dans d'autres villes).

Plus d'infos sur www.cinerural60.com



LE CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale

est un service administratif, distinct de la mairie. Le CCAS a un rôle de prévoyance, d'entraide et d'hygiène sociale. Il instruit les demandes d'admission à l'aide sociale par l'établissement de dossiers pour les personnes en difficulté.

Il est présent également auprès de la population et lutte contre l'isolement et l'exclusion.

→ QUEL FONCTIONNEMENT ?

Pour son fonctionnement, le CCAS est géré par un conseil d'administration dont le Maire est le Président.

Il comprend à part égale des membres élus par le conseil municipal et des membres nommés par le Maire parmi lesquels doivent figurer des personnes qualifiées dans le secteur social.

→ AIDES SOCIALES ATTRIBUÉES PAR LE DÉPARTEMENT :

Les prestations d'aides sociales sont délivrées par le Président du conseil départemental notamment sous forme de prestations en nature, d'aides financières ou de compensations de charges visant à accompagner les personnes âgées ou en situation de handicap.

Les demandeurs doivent répondre à des critères d'éligibilité.

Aussi, les dossiers d'aides sociales légales sont à remettre au CCAS du lieu de résidence de la personne concernée. Le CCAS peut également vous accompagner pour la complétude du dossier. Il se chargera ensuite de le transmettre auprès du conseil départemental.

- Dossier d'obligés alimentaires
- Demande d'aide sociale en établissement ;
- Demande d'aide sociale pour l'aide-ménagère ;
- Allocation Personnalisée à l'Autonomie à domicile ;
- Allocation Personnalisée à l'Autonomie en établissement ;
- Les aides de la MDPH.

→ OBLIGATIONS DU CCAS

• Domiciliation :

Il s'agit d'avoir un justificatif de domicile et de recevoir du courrier pour les personnes sans

domicile fixe ou stable. Elle permet également de remplir certaines obligations et de faire valoir certains droits et prestations. Il est nécessaire d'avoir un lien avec la commune.

• Suivi du registre communal des personnes vulnérables (plan canicule et grand froid) pour personnes âgées et en situation de handicap :

Destiné à contacter les personnes inscrites en fonction du niveau d'activation des plans d'alerte et d'urgence canicule et grand froid afin de porter une attention particulière aux plus fragiles.

→ AUTRES AIDES POUVANT ÊTRE INSTRUITES PAR LE CCAS

Le CCAS peut également vous accompagner pour la complétude du dossier. Il se chargera ensuite de le transmettre auprès des organismes concernés

• Complémentaire Santé Solidaire ;

• Prime Rénov'.

→ AIDES SOCIALES FACULTATIVES PROPOSÉES PAR LE CCAS :



- **Aides ponctuelles pour les personnes en difficulté :**

Aides attribuées selon les critères d'éligibilité fixés par le CCAS (impayés scolaires et secours alimentaires).

- **Cadeaux de naissances pour les nouveau-nés :**

La collectivité par le biais du CCAS attribue un cadeau de naissance à chaque nouveau-né de la commune.

- **Enregistrement des demandes de logement :**

Le CCAS recense les demandes de logement social sur la commune. Il peut enregistrer les nouvelles demandes ou les renouvellements. Il est nécessaire de compléter le formulaire CERFA de demande de logement social accessible en mairie au service CCAS.

- **Visites de courtoisie pour les personnes fragiles et isolées effectuées par des bénévoles.**

- **Mise en place d'ateliers :**

Tel que l'atelier Activité Physique Adaptée et Mémoire.

- **Mise en place de la gym douce, animée par un éducateur sportif :**

Le lundi à 9h30 et 11h et le mercredi à 14h, de septembre à juin, pour les personnes âgées ou en difficultés. Sur inscription auprès du service CCAS.

- **Marche douce :**

Le mardi de 9h30 à 10h30, de septembre à juin. Pour les personnes âgées ou en difficultés. Sur inscription auprès du service CCAS.

- **Portage de repas à domicile :**

Le service de portage de repas à domicile est destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans et également à toute personne désireuse de bénéficier d'un repas équilibré. Il fonctionne 7 jours sur 7 et le tarif est de 6,50€ par repas.

- **Vestiaire :**

Le Vestiaire est un service proposé par la commune le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h et fonctionne grâce aux dons vestimentaires des habitants. Il propose une aide matérielle pour toutes les familles Pathusiennes et est inscrit dans le dispositif de la veille sociale.

Vous y trouverez des rayons de vêtements hommes, femmes, enfants et nourrissons. Le vestiaire accepte également les jouets et les peluches, et les propose à diverses associations. Nous demandons à nos généreux donateurs que les vêtements déposés au local ou au CCAS soient propres et en bon état.



Quelques photos des actions du CCAS de la commune



*Un agent vous accueille en mairie
du lundi au vendredi sur prise de rendez-vous.*

VOTRE ÉLUE



Béatrix RIONDEL
Adjointe au Maire
en charge du CCAS
et de l'action sociale

@ : beatrice.riondel@saint-pathus.fr



Mairie de Saint-Pathus
Service CCAS :

Tél. : 01 60 01 01 73
@ : ccas@saint-pathus.fr

SÉNIORS ET SOLIDARITÉ

- **Galette des rois :**

Pour les séniors de plus de 65 ans.

- **Banquet des aînés :**

Pour les séniors de plus de 65 ans.

- **Colis de fin d'année :**

Pour les séniors de plus de 65 ans.

- **Voyage annuel :**

Pour les séniors de plus de 60 ans.

Dernier voyage à Mimizan en septembre 2022 :



- **Sorties journalières :**

Pour les séniors de plus de 65 ans.

Dernière sortie à Meaux le 23 juin 2023 :



- **Service minibus pour les conduites au cimetière :**

Pour les séniors de plus de 65 ans.

- **Service minibus pour les courses :**

Pour les séniors de plus de 60 ans, ayant des difficultés ou sans moyen de locomotion, ce service assure les déplacements.

VOTRE ÉLUE



Annie SARAZIN
Adjointe au Maire
en charge des séniors
et de la solidarité

@ : annie.sarazin@saint-pathus.fr



Mairie de Saint-Pathus
Service CCAS :

Tél. : 01 60 01 01 73

@ : ccas@saint-pathus.fr

AUTRES SERVICES :

→ AVIMEJ (bureau d'aide aux victimes) (réservé aux victimes)

reçoit au Tribunal de Grande Instance
44 av. du Président Salvador Allende
BP 230 - 77100 Meaux Cedex

Tél. : 01 60 09 75 00 (sans RDV, appelez
avant de vous déplacer pour connaître les
horaires pour chaque jour).

Rendez-vous au siège social :
(19, rue du Général Leclerc, Meaux)

Tél. : 01 75 78 80 10 (sur RDV)
Ouvert du lundi au vendredi de 9 h 15 à
12 h et de 13 h 30 à 17 h.

→ Maison départementale des solidarités (M.D.S.)

Accès aux droits, R.S.A., insertion, accom-
pagnement social, protection maternelle
infantile, petite enfance et allocation person-
nalisée autonomie).

1 ter avenue du Dauphiné
77290 Mitry-Mory

Tél. : 01 60 21 29 36

mdsmitry@departement77.fr

(L'accueil au public : lundi, mercredi, jeudi
et vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30
à 17 h, mardi de 8 h 30 à 12 h 30, fermée le
mardi après-midi).

Possibilité de télécharger l'Annuaire de la
maison départementale des solidarités de
Mitry-Mory sur le site de Saint-Pathus.

→ Enfance et petite enfance : 01 60 21 29 52 (à la M.D.S. de Mitry-Mory)

→ A.P.A. : 01 60 21 64 81 (à la M.D.S. de Mitry-Mory)

→ Don de sang (EFS) Tél. : 0 800 109 900 <https://dondesang.efs.sante.fr/>

→ Pôle emploi 3 rue Paul Gauguin 77290 Mitry-Mory Tél. : 39 49

→ Restos du cœur Espace Armand Lanoux 6 rue Pierre Curie 77230 Saint-Mard Tél. : 01 64 02 86 17 ad77.saintmard@restosducoeur.org

→ Secours Populaire Rue Guillaume Apollinaire 77100 Meaux Tél. : 01 60 25 21 87 meaux@spf77.org Permanence à Saint-Pathus le 2^{ème} mardi de chaque mois (Renseignement au CCAS au 01 60 01 01 73).

PERMANENCE JURIDIQUE :

Un ancien juge de proximité répond

GRATUITEMENT

à toutes vos questions d'ordre juridique
(problèmes de voisinage, conflit avec prestataires...),
un samedi matin de chaque mois en mairie.

Uniquement sur rendez-vous
en appelant la mairie au 01 60 01 01 73.



TRANSPORTS

→ KEOLIS CIF

3 rue Clément Ader
77231 Dammartin-en-Goële
Tél. : 01 48 62 38 33
www.keolis-cif.com

Lignes sur Saint-Pathus :

703, 704, 713, 714 et 749.

*Horaires disponibles à l'accueil de la mairie
ou sur le site : www.keolis-cif.com*

→ Transports scolaires

Les collégiens et lycéens doivent utiliser les lignes de bus régulières. La **carte Imagin'R** est à moitié prise en charge par le Département (pour les collégiens uniquement). Plus d'informations en mairie.

→ SNCF

Tél. : 36 35
www.transilien.com

Gare de Meaux :
ligne Paris-Est

Gare de Saint-Mard :
ligne Paris-Nord

Gare du Plessis-Belleville :
ligne Paris-Nord

→ FILEO

Réservation par téléphone (au moins 1 h avant votre départ) au 01 74 37 24 77 (La centrale de réservation est ouverte 7 j/7 et 24 h/24)
www.fileo.com

Le bus Filéo vous emmène jusqu'à l'aéroport Charles de Gaulle 1 / RER B tous les jours. Attention, cette nouvelle ligne ne remplace pas celle de la CIF. Elle permet de prendre les transports en commun en dehors des horaires dits normaux.



LE SERVICE URBANISME

Vous accueillez

- **par téléphone** : aux horaires d'ouverture de la mairie,
- **sur place, rendez-vous obligatoire** : lundi après-midi, jeudi après-midi et samedi matin.

Vous renseignez...

- en matière de planification urbaine, notamment sur le Plan Local d'Urbanisme (PLU),
- en matière de maîtrise foncière, si vous souhaitez acheter / vendre un terrain ou une maison,
- sur les dispositions d'urbanisme en vigueur, et particulièrement sur le règlement du PLU,
- sur les éventuelles servitudes (*périmètre de protection des Monuments Historiques, plan d'exposition au bruit...*),
- sur les projets et travaux entrepris par la commune ou un concessionnaire,
- sur les démarches à entreprendre, dans le cadre d'un projet de construction par exemple,
- sur le cadastre.

Vous conseillez...

- dans l'élaboration de votre projet et notamment sur la constitution du dossier d'autorisation et les personnes à contacter si nécessaire.

→ DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Retirez l'imprimé nécessaire sur le site internet : www.service-public.fr

Parmi ces pièces on vous demandera notamment de fournir : un plan de situation, un plan de masse, des plans et une projection graphique du projet, une notice des matériaux utilisés et des photos de l'environnement proche et lointain.

Déposez votre dossier complet (*en 2 exemplaires pour une déclaration préalable ou en 5 exemplaires pour un permis*) au service urbanisme de la mairie ou envoyez-le à M. le maire par pli recommandé avec accusé de réception, ou à déposer sur le GNAU (*Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme*) via le site de la mairie : <https://gnau27.operis.fr/saintpathus/gnau/#/>

Votre dossier sera enregistré, puis instruit en mairie.

→ QU'EST-CE QUE LE PEB ?

Le Plan d'Exposition au Bruit est un document d'urbanisme (annexé au Plan Local d'Urbanisme) visant à limiter l'urbanisation aux environs des aéroports. Il permet d'interdire ou de limiter les constructions (et non pas le trafic aérien) pour ne pas augmenter les populations soumises aux nuisances aériennes. Le PEB se présente sous la forme d'un rapport et d'une carte au 1/25000 indiquant différentes zones A, B, C et D selon les niveaux sonores auxquelles elles sont exposées. Saint-Pathus est classé en zone D du PEB depuis 2006. Mais la ville ne fait pas partie du Plan de Gêne Sonore (PGS) qui permet de toucher des indemnités pour réaliser des travaux d'insonorisation dans son logement.



→ LES AUTORISATIONS D'URBANISME

Parmi celles qui peuvent vous intéresser, on peut en citer...

Le permis de construire

- À demander pour une construction nouvelle : si votre projet crée une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m².

Exemple : une maison, une annexe isolée...

- À demander pour des travaux sur construction existante : si votre projet crée une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 40 m².

Exemple : extension de la maison pour créer deux nouvelles chambres...

Nota : entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé lorsque les extensions ont pour effet de porter la surface totale de la construction au-delà de 150 m².

Le permis de démolir

- À demander si vous démolissez totalement ou partiellement un bâtiment.

La déclaration préalable

- À demander si votre projet crée entre 5 et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Ce seuil est porté à 40 m² si le projet porte sur l'extension d'une construction existante (en zone urbaine).

Exemple : un abri de jardin, une pergola, la transformation du garage en pièce d'habitation...

Nota : entre 20 et 40 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol, un permis de construire est exigé si, après réalisation, la surface ou l'emprise totale de la construction dépasse 150 m².

- À demander pour les travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment.

Exemple : transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre, changement des volets et des fenêtres...

- À demander pour les travaux de création ou de modification d'une clôture.

- À demander pour les travaux changeant la destination d'un bâtiment.

Exemple : transformation d'un local commercial en local d'habitation...

VOTRE ÉLU :



Thierry METAYER
Adjoint au Maire
en charge
de l'aménagement
urbain et des
grands travaux

@ : thierry.metayer@saint-pathus.fr



Mairie de Saint-Pathus
Service Urbanisme :

Tél. : 01 60 01 01 73

Fax : 01 60 44 78 10

@ : urbal@saint-pathus.fr

SÉCURITÉ

Bien vivre ensemble, c'est aussi respecter certaines règles de vie pour le bien de tous.

→ TAILLE DE HAIES

Réglementation : il est possible de faire pousser librement dans son jardin des arbres, des arbustes et des haies. Toutefois, si ces plantations se situent à proximité d'un voisin, il y a des distances à respecter. En l'absence de dispositions locales, la règle générale est que l'on ne peut pas planter un arbre ou une haie à moins de 50 centimètres de la limite de sa propriété si la plantation est haute de 2 mètres ou moins, ou à moins de 2 mètres de la limite de sa propriété si la plantation dépasse 2 mètres. Faites attention aussi à ce que les branches ne viennent pas toucher les câbles électriques et de téléphone.

Loi sur la taille des haies mitoyennes pour l'entretien : par principe, une haie mitoyenne qui marque la séparation entre deux maisons appartient aux deux voisins. La responsabilité de son entretien repose donc sur les deux parties. Plus précisément, l'article 667 du Code Civil indique que *"la clôture mitoyenne doit-êtr entretenue à frais communs"*. Autrement dit, mettez-vous d'accord avec votre voisin avant de commencer à tailler la haie.

Mon voisin refuse de tailler la haie mitoyenne : que faire ?

Il existe plusieurs recours face à un voisin récalcitrant qui refuse de tailler sa partie de la haie mitoyenne. En premier lieu, parlez-en directement avec lui pour identifier le problème (*retard, incapacité physique, refus...*).

Si le blocage persiste, il faut alors suivre les étapes suivantes :

- envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception. Il faut attendre un mois avant de la considérer sans réponse,
- en l'absence de réponse, faire établir un constat d'huissier avec photos pour prouver l'absence d'entretien,

- faire envoyer une sommation par huissier de participer aux frais d'entretien ou d'abandonner la mitoyenneté,
- si le voisin ne s'exécute pas dans un sens ou dans l'autre, saisine du tribunal d'instance pour trancher le litige.

→ NUISANCES SONORES

Les travaux de bricolage ou de jardinage à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage (*tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse...*) doivent être effectués :
- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- dimanches et jours fériés de 10h à 12h (*extrait de l'arrêté municipal n° 09 - 059*).

Si vos voisins portent plainte, vous encourez une amende pouvant s'élever à 450 €. De plus, des arrêtés préfectoraux ou municipaux peuvent interdire certains bruits à certaines heures dans votre département ou dans votre commune. Il s'agit par exemple de bruits occasionnés par des travaux de bricolage.

L'article R623-2, version entrée en vigueur le 1^{er} mars 1994 dit ceci :

"Les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 3^{ème} classe.

Les personnes coupables des contraventions prévues au présent article encourent également la peine complémentaire de confiscation de la chose qui a servi ou était destinée à commettre l'infraction.

Le fait de faciliter sciemment, par aide ou assistance, la préparation ou la consommation des contraventions prévues au présent article est puni des mêmes peines."

→ STATIONNEMENT ABUSIF DE VÉHICULE

Selon l'article R417-12, version en vigueur depuis le 1^{er} juin 2001 :

- il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route,
- est considéré comme abusif, le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant sept jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police,
- tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe d'un montant de 35€.
- lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3.

→ STOP AUX INCIVILITÉS !

Les incivilités ?

Ce sont tous ces petits gestes du quotidien qui détériorent la qualité des espaces publics, qui contribuent à dégrader notre environnement et qui finissent par perturber l'usage des espaces verts ou des lieux publics.

Adopter une attitude responsable est LA solution face aux incivilités.

C'est pourquoi la ville lance régulièrement une campagne de sensibilisation pour lutter contre les incivilités dont les déjections canines, les mégots de cigarettes et les déchets jetés sur la voie publique...

Rappelons que ces gestes d'incivilités sont passibles d'une amende de 68 €.

→ OPÉRATIONS TRANQUILLITÉS VACANCES (O.T.V.)

L'Opération Tranquillité Vacances est une action des services de la police municipale qui assure en partenariat avec la Gendarmerie Nationale, une surveillance de votre domicile durant votre absence pour éviter d'éventuels vols, intrusions, ou cambriolages... Cette mission de prévention fonctionne toute l'année. Ce service gratuit vous assure une surveillance de votre domicile et de ses alentours par des patrouilles quotidiennes sur le terrain. Il suffit de remplir la fiche d'inscription soit à la police municipale, soit à la mairie.

Pour bénéficier de ce dispositif, il suffit de télécharger le formulaire sur le site de la ville www.saint-pathus.fr, dans l'onglet "Vos démarches/Prévention et sécurité" ou de venir le récupérer à l'accueil de la mairie, ou bien sur le site Internet www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241

VOTRE ÉLU :



Jean-Yves GADEA
Adjoint au Maire
en charge
de la sécurité,
du cadre de vie
et des travaux de la
vie quotidienne

@ : jean-yves.gadea@saint-pathus.fr



Police municipale
Place de la Mairie

Tél. : 06 80 04 25 60

@ : police.municipale@saint-pathus.fr

DÉCHÈTERIES

→ MONTHYON

Chemin de la Croix Gillet
77122 MONTHYON
Tél. : 01 60 44 40 03

Horaires d'hiver

(Du 1^{er} novembre au 28/29 février)

Lundi		14h à 17h
Mardi		14h à 17h
Mercredi		14h à 17h
Jeudi	9h à 12h	
Vendredi	10h à 12h	14h à 17h
Samedi	9h à 12h	14h à 17h
Dimanche	9h à 12h	

Horaires d'été

(Du 1^{er} mars au 31 octobre)

Lundi		14h à 18h
Mardi		14h à 18h
Mercredi		14h à 18h
Jeudi	9h à 12h	
Vendredi	10h à 12h	14h à 18h
Samedi	9h à 12h	14h à 18h
Dimanche	9h à 12h	

→ NANTEUIL LES MEAUX

Chemin des Bruyères
77100 NANTEUIL LES MEAUX
Tél : 01 60 44 40 03

Horaires d'hiver

(Du 1^{er} novembre au 28/29 février)

Lundi	10h à 12h	14h à 17h
Mardi	9h à 12h	
Mercredi	10h à 12h	14h à 17h
Jeudi	9h à 12h	
Vendredi	10h à 12h	14h à 17h
Samedi	9h à 12h	14h à 17h
Dimanche	9h à 12h	

Horaires d'été

(Du 1^{er} mars au 31 octobre)

Lundi	10h à 12h	14h à 18h
Mardi	9h à 12h	
Mercredi	10h à 12h	14h à 18h
Jeudi	9h à 12h	
Vendredi	10h à 12h	14h à 18h
Samedi	9h à 12h	14h à 18h
Dimanche	9h à 12h	

Rappel : toutes les déchèteries (10 sur tout le territoire) sont ouvertes les dimanches et jours fériés le matin, excepté les 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre.



À SAVOIR

**Renseignements SMITOM
du Nord Seine-et-Marne :**

01 60 44 40 03

Pour avoir accès aux déchèteries :
carte obligatoire, à demander en ligne :
www.smitom-nord77.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

PLAINES ET MONTS DE FRANCE

Saint-Pathus fait partie de la Communauté de Communes

Plaines et Monts de France qui regroupe 20 communes :

Annet-sur-Marne, Charny, Charmentray, Cuisy,

Fresnes-sur-Marne, Iverny, Le Plessis aux Bois, Le Pin,

Le Plessis l'Evêque, Marchémorêt, Messy, Montgé-en-Goële,

Nantouillet, Oissery, Précly-sur-Marne, Saint-Mesmes,

Villeroy, Villevaudé, Vinantes.



→ QU'EST-CE QUE

L'INTERCOMMUNALITÉ ?

La principale raison de ce regroupement est la gestion commune de certains services publics locaux qui auraient un impact financier pour les communes seules.

Pour Plaines et Monts de France ces services sont le ramassage des ordures ménagères, extra-ménagères et déchets verts, (l'alimentation en eau potable) l'entretien et la réfection de l'assainissement ; la petite enfance...

Beaucoup d'autres services sont également proposés comme l'aide à l'emploi et aux démarches administratives.

L'intercommunalité permet également de réaliser des équipements locaux, lourds en investissement et en fonctionnement, de manière à mieux répartir les coûts et à profiter d'économies d'échelle. Par exemple, sur notre territoire la crèche Les Petites Abeilles dépend de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France.

→ Communauté de communes

Plaines et Monts de France

6 rue du Général de Gaulle
77230 Dammartin-en-Goële
Tél. : 01 60 54 68 40

**Si vous avez une question concernant
les compétences de la Communauté de Communes
Plaines et Monts de France vous pouvez contacter le**

01 60 54 68 40



DÉMARCHES À FAIRE

Vous êtes nouvel habitant de Saint-Pathus, pensez aux quelques formalités que vous devez accomplir auprès des différents services.

→ *Changement d'adresse*

La Poste : 9 rue Saint-Antoine - 77178 Saint-Pathus - Tél. : 36 31.

→ *Cartes d'électeur*

Vous devez demander votre inscription sur la liste électorale de la commune pour pouvoir voter à Saint-Pathus. La demande se fait en mairie ou sur service-public.fr.

Vous devez présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Inscription tout au long de l'année.

Attention, les demandes d'inscription, en vue de participer à un scrutin, doivent-être déposées au plus tard le sixième vendredi précédant le scrutin.

→ *Inscriptions scolaires*

L'inscription scolaire (maternelle et élémentaire) peut se faire à tout moment dans l'année.

Adressez-vous à l'accueil de la mairie.

→ *Autres services*

Vous devez informer de votre déménagement la Sécurité Sociale, la Caisse d'Allocations Familiales, votre mutuelle, le trésor public, la sous-préfecture si vous avez une voiture, sans oublier les services de téléphonie et électricité/gaz...

NOUVEAUX COMMERCANTS SUR LA COMMUNE ?

*Vous êtes nouveau commerçant,
prenez contact avec la mairie au*

01 60 01 01 73

pour informer de votre arrivée à Saint-Pathus.

*Une fiche de recensement vous sera donnée
par la suite afin d'apparaître
sur le site Internet de la ville.*



LABEL COMMUNE DONNEUR

Mardi 27 juin 2023 lors du Salon de l'AMIF, la commune s'est vue récompensée d'un trophée argent pour le Label Commune Donneur 2023.

Qu'est-ce que le Label Commune Donneur ? C'est la marque de soutien de l'Établissement Français du Sang - Région Île-de-France, dédiée aux collectivités d'Île-de-France qui s'investissent en faveur du don de sang.

La commune de Saint-Pathus œuvre régulièrement pour accompagner l'Établissement Français du Sang dans l'organisation de collectes, à savoir les différents canaux de communication afin de cibler un maximum de personnes, les nombreuses dates de collectes proposées dans l'année. Vous pouvez d'ores et déjà noter la prochaine date de collecte le jeudi 2 novembre 2023.



LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE :

Le Maire chez vous

Monsieur le Maire se déplace à votre domicile, pour un **moment d'échange** durant lequel vous pourrez prendre la parole **sur tous les sujets que vous souhaitez aborder**, dans un cadre serein.

Sur rendez-vous

Vous souhaitez parler d'un sujet en particulier ou vous avez une demande particulière, n'hésitez pas à l'évoquer avec Monsieur le Maire ou ses adjoints **en prenant rendez-vous**.

Permanence du Maire

Monsieur le Maire assure une permanence en mairie un samedi matin par mois **sans rendez-vous**. Vous échangerez avec Monsieur PINTURIER sur les sujets de votre choix et qui vous tiennent à cœur.

*Si vous êtes intéressés pour prendre rendez-vous,
ou souhaitez obtenir plus d'informations sur ces différentes rencontres,
n'hésitez pas à contacter l'assistante du Maire au*

01 60 01 01 73 ou sur **assistante.maire@saint-pathus.fr**

